

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 12

MONTREAL, LE LUNDI 16 JANVIER 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Qui est le patron dans un théâtre?

Les administrateurs de la Nouvelle Compagnie Théâtrale se réunissent demain dans un climat de crise. Le non-renouvellement du mandat de la directrice artistique Brigitte Haentjens, voté avant Noël, a dérapé en un gênant faux pas qui ne révèle que la misère artistique de tels conseils où ne siègent que des gens d'affaires et autres esprits comptables qui peuvent parfois — c'est le cas de la NCT — être aveugles à la qualité de leur propre direction artistique.

À l'âge des fondateurs, dont on vient de sortir, il n'y avait pas de crises ou de divorces entre les artistes et leurs comptables. Ceux-ci et ceux-là s'étaient élus mutuellement, les seconds dévoués aux rêves des premiers, dans des aventures magnifiques et pionnières. Jean Gascon s'appuyait sur Mark Drouin pour concrétiser ses rêves de grande compagnie, comme en Europe à cette époque — les années 50 — un Strehler comptait sur le talent administratif de Paolo Grassi pour établir le Piccolo à Milan, ou un Vilar qui n'aurait été rien sans son dévoué et discret Jean Rouvet qui fit le TNP autant que lui.

La sortie de cet âge innocent, et l'entrée dans la période des successions multiples, a changé le rapport de force dans les compagnies de théâtre. Le respect dû aux fondateurs s'est délayé dans des méfiances de toutes sortes, et souvent le directeur artistique d'un théâtre, qui devrait en être le seul «patron» (pour parler comme Jovet, qui lui en était un grand), en est devenu l'employé. C'est le cas de Brigitte Haentjens. Un cas scandaleux.

La situation à la NCT n'est qu'un modèle de la dégradation des rapports entre les artistes et les conseils d'administration. On a vu au TNM deux crises successives, aux départs de Jean-Louis Roux puis d'Olivier Reichenbach, qui relevaient de la même déconnexion entre un directeur artistique et son conseil. On voit à la NCT la même chose se reproduire à l'encontre de l'incompréhension. C'est que les «artistiques» et les «administratifs» ne parlent plus le même langage et ne se fréquentent plus.

Des fondateurs aux successeurs, et du Québec en révolution tranquille au Québec de l'administration tranquille, il s'est passé une espèce de contre-révolution dans l'administration de nos théâtres où, sauf exception, la passion théâtrale, la recherche du dépassement, la vocation de la découverte, ne sont plus les valeurs sûres ni le ferment sur lequel peut pousser la personnalité des différents théâtres. Ceux-ci, d'ailleurs, par voie de conséquence, finissent par se ressembler et fonctionnent sur le même modèle prudent et assagi où l'équilibre financier a phagocyté le rêve.

Il s'est passé une espèce de contre-révolution. À la NCT, il y a un problème patent de renouvellement des esprits. Me Mongeau était là lorsque Gilles Pelletier a fondé la compagnie en 1964. Il a vécu l'âge des fondateurs et était sans doute l'homme de la situation. Mais les fondateurs sont partis et lui est resté. Il régente encore les affaires. On ne lui connaît pas de compétence particulière en matière théâtrale, lui-même se garde bien d'en afficher, et pourtant il use son siège depuis un quart de siècle. N'est-ce pas lui qui devrait partir, après 25 ans, et non Brigitte Haentjens qui a su en trois ans donner un nouveau souffle théâtral à la NCT?

Mais les choses sont ainsi faites que c'est lui, avocat, spécialiste de questions scolaires, qui prend les décisions de ce théâtre, dont celle, prise il y a quatre ans, d'écarter dorénavant le directeur artistique de la marche des affaires du théâtre, un théâtre qu'il est pourtant censé incarner dans ses valeurs et orientations. Voilà pourquoi la crise actuelle est si misérable; elle relève de cette décision fâcheuse de Me Mongeau qui a cru, en tout bon administrateur, qu'un théâtre devait avoir un administrateur à sa tête pour survivre à l'intérieur de ses colonnes de chiffres.

Tous nos théâtres vont s'affaiblir, et se diluer dans le commerce culturel ordinaire, si une telle pensée persiste. La crise de la NCT est l'occasion de lever le voile sur cette contre-révolution qu'incarne l'attitude de Me Mongeau à la NCT.

Ces conseils, où l'on trouve des hommes politiques à la retraite (Lise Bacon à l'Espace Go, Marcel Masse au Rideau Vert, Paul Gobeil au TNM, Jacques Parizeau à déjà siégé au TNM...), et multitude de vice-présidents de ceci et de cela, sont en général incompétents en matière théâtrale, mais on ne demande pas à Paul Gobeil d'être un connaisseur de Botho Strauss et à Mme Bacon de disserter sur Claudel. Le problème c'est que ces gens-là sont largement majoritaires dans ces conseils, ce qui ne dérange rien quand tout va et que la direction artistique est crédible et libre, ce qui devient improductif et pénible lorsqu'il y a une crise comme celle qui secoue la NCT.

Le conseil de la NCT qui se réunit demain a deux attitudes à adopter: ou il garde la tête dans le sable et ne se préoccupe que de mettre sur pied un comité pour choisir un successeur sans rien changer à la structure, ou il accepte de mener en toute franchise son procès et il s'ouvre les yeux sur la catastrophe. Car aucun directeur artistique digne de ce nom n'acceptera de mettre les doigts dans la structure actuelle de la NCT où le «patron» n'est plus Jovet mais son comptable.

INDEX

- Agenda .....B6
- Avis publics.....A4
- Classées.....B5
- Culture .....B8
- Économie.....B2
- Éditorial.....A6
- Le monde.....A5
- Mots croisés.....B5
- Les sports .....B5

MÉTÉO



**Montréal**  
Pluie intermittente cessant le matin. Baisse de la température à 2 degrés.



**Québec**  
Pluie cessant le matin. Nuageux par la suite. Baisse de la température à 1 degré.

Détails en A4

L'ENTREVUE

James Tully: renouveler la pensée politique

PAGE B 1



LES ACTUALITÉS

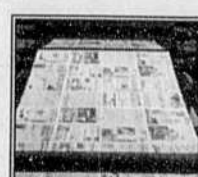
Le Canada à l'heure du référendum

PAGE A 2

LES ACTUALITÉS

Bientôt le «papier agricole»

PAGE A 4



## De l'oxygène pour le Corona!



Diane Dufresne est l'âme d'une mobilisation qui veut redonner vie au cinéma Corona, dans le quartier Saint-Henri. On voit ici l'artiste sur un balcon de la salle qui date de 1910.

## Diane Dufresne veut faire revivre le «théâtre» Corona

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

À Saint-Henri les couples s'y rencontraient, les histoires d'amour y naissaient, et pendant des décennies c'était un lieu de passage et d'apprentissage obligé, la rue Notre-Dame étant une véritable *main*, noire de monde la fin de semaine. Guy Maufette, tout jeune enfant dans les années 20, s'y précipitait avec sa grand-mère pour aller voir le nouveau film de Charlie Chaplin. «Nous demeurions juste à côté, j'allais voir Chaplin,

Harold Lloyd, Buster Keaton, ajoute-t-il, et un jour j'ai vu Greta Garbo, et puis après la représentation j'ai fait une génuflexion, je me croyais à l'église en face...»

Guy Maufette, qui a enchanté des milliers d'auditeurs à Radio-Canada avec son *Cabaret du soir qui penche*, n'était pas le seul hier à conserver un souvenir ému du théâtre Corona. Le vieux théâtre, ouvert en 1910, abandonné au début des années 60, a repris vie hier après-

VOIR PAGE A 8: DUFRESNE

## Les ultras algériens proposent «d'arrêter la guerre»

Paris (AFP) — Le Groupe islamique armé (GIA) a annoncé hier être prêt à «arrêter la guerre» si le pouvoir algérien accepte les demandes des partis de l'opposition qui viennent de se réunir à Rome et trois autres conditions dont «l'application de la loi de Dieu» contre les généraux.

Dans un communiqué reçu à Paris, le GIA, le plus radical des mouvements armés, exige ainsi la libération d'un de ses anciens chefs, condamné à mort, et la dissolution des partis «communistes et athées».

Le régime du président Liamine Zeroual a toujours refusé de négocier avec les groupes «terroristes», dont il a promis «l'éradication».

«Dans un souci de préserver l'intérêt de la nation et de lui épargner la guerre, le GIA annonce qu'il est disposé à arrêter la guerre si le pouvoir se conforme aux demandes contenues dans le document des partis réunis en Italie», indique le communiqué.

Ce texte porte le cachet habituel du GIA. Il est non-daté et signé par le chef du mouvement, Abou Abderrahmane Amine.

Cette annonce, sous réserve d'authentification et de confirmation, marque un net changement d'attitude dans la position du GIA qui avait refusé jusqu'à présent toute

VOIR PAGE A 8: ULTRAS

## L'homme qui a le Québec dans son collimateur

L'Américain Robert Blohm mène seul une guerre contre «l'État ethnocentrique» du Québec

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Dans sa quête sempiternelle de la confiance des investisseurs et des pouvoirs politiques américains, le frondeur le plus redoutable auquel fait face le Québec n'est ni Matthew Coon-Come ni Mordecai Richler.

Des pages éditoriales du très influent *Wall Street Journal* aux salles du conseil de plusieurs entreprises américaines en passant par des forums universitaires, le conseiller financier new-yorkais Robert Blohm mène tout seul une guerre acharnée contre ce qu'il qualifie de «l'État ethnocentrique en pleine ébullition» du Québec.

Depuis quelques années, ce diplômé de l'Université McGill multiplie ses interventions prédisant la crise fi-



Robert Blohm

VOIR PAGE A 8: BLOHM

## Consulter oui, mais surtout parler

Les commissions sur la souveraineté viseront le citoyen moyen, non partisan

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les commissions sur la souveraineté, qui sillonneront le Québec entre le 6 février et le 5 mars, chercheront à recruter le citoyen moyen, non partisan, en lui permettant d'une part de s'informer sur les différentes dimensions du projet souverainiste, et d'en *placoter*, d'exprimer autant ses prédictions, ses questions que ses craintes.

En ce sens, le volet consultatif de la démarche, bien qu'il soit réel, n'arrive qu'en troisième lieu dans les besoins auxquels ces commissions doivent répondre, indique dans un entretien avec *Le Devoir* le responsable du secrétariat national des commissions sur l'avenir du Québec, Gilles Châtillon.

Il est probable que l'exercice se terminera avec des recommandations de modifications à l'avant-projet de loi sur la souveraineté. Mais toute la dé-

marche aura surtout servi à faire valoir l'idée de faire du Québec un pays indépendant en apaisant les peurs par une clarification des enjeux.

Selon des enquêtes d'opinion faites par groupes-tests (*focus groups*) organisés par le secrétariat, les citoyens demandent d'abord d'être mieux informés sur les implications de la souveraineté: comment devient-on membre de l'Accord de libre-échange nord-américain? Comment un pays devient-il un pays souverain? Pourquoi ne pas choisir le dollar américain au lieu du dollar canadien comme devise?

Ils veulent en second lieu pouvoir en parler, simplement. Exprimer leurs hésitations, leurs questionnements, leurs inquiétudes, en *placoter*, voir clair, faire le tour avec d'autres personnes, pas forcément des experts, échangeant.

Et ce n'est qu'en troisième lieu que vient le besoin d'être consulté formellement sur le contenu de l'avant-projet de loi sur la souveraineté, lequel sera soumis à la consultation populaire par référendum.

C'est pourquoi les consultations régionales vont prendre deux formes: d'une part celle des audiences publiques comme on les connaît, avec la présentation de mémoires par des représentants d'organisations reconnues; d'autre part celle de forums d'échanges, plus souples, où les participants, de simples citoyens, vont bavarder, s'interroger, débattre entre eux sous le regard attentif des commissaires.

Cette seconde dimension du rôle des commissions régionales sera très importante. Cela explique le fait que chaque commission, une par é

VOIR PAGE A 8: CONSULTEUR

## • LES ACTUALITÉS •

Forum sur le référendum québécois

# Les négociations rationnelles avec un Québec souverain seraient difficiles

«Le reste du Canada sera sans tête»

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Le reste du Canada n'est pas du tout préparé à entamer des négociations rationnelles avec le Québec advenant une victoire du OUI au référendum, une situation qui nourrirait une forte instabilité politique, selon Alan Cairns, professeur de sciences politiques à l'Université de Colombie-Britannique.

«Le reste du Canada sera sans tête» et le Parti québécois a tort de prédire qu'il négociera avec un «partenaire stable et discipliné qui agira dans son intérêt rationnel», a expliqué M. Cairns devant un aréopage d'universitaires, de politiciens et d'autres figures de l'élite invités à un Forum sur le référendum québécois et la réaction qu'il suscite dans le reste du Canada, un événement organisé par le nouvel Institut d'études canadiennes de McGill et diffusé à la grandeur du pays sur les deux réseaux d'information continue.

Selon ce professeur de sciences politiques, tandis que le Québec entreprend son année référendaire, le reste du Canada n'est engagé dans aucun processus constitutionnel, à commencer par le gouvernement fédéral qui présente, publiquement du moins, «une inactivité complète devant des changements constitutionnels formels».

En conséquence, le Canada anglais affiche

«un manque total de préparation» pour négocier quoi que ce soit avec le gouvernement du Parti québécois.

En outre, un vote positif au référendum «éroderait la légitimité politique du reste du Canada» qui, avant même de s'asseoir à la table de négociations, devra se «re-constitutionnaliser».

«Toutes ces prédictions (de négociations ordonnées) ont une crédibilité minimale, a euphémisé le professeur Cairns, qui a ajouté: «Certains d'entre vous m'accuseront de terrorisme politique.»

Représentant le gouvernement québécois, Louise Beaudoin, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, a répondu à l'analyse d'Alan Cairns en ces termes: «J'ai un conseil d'amie à donner au reste du Canada: préparez-vous au cas où.» Selon la ministre, le reste du Canada «a le temps de se préparer» d'ici la tenue du référendum.

Dans la matinée, Guy Laforest, professeur de sciences politiques de l'Université Laval, a soutenu qu'il fallait avant tout «cesser de mettre en doute la raisonnable politique, la faisabilité économique, et la justifiabilité morale de l'indépendance du Québec».

Selon sa thèse qui s'appuie sur les travaux de Donald Smiley, une sommité aujourd'hui disparue, le Québec possède toute la légitimité morale de faire la sécession parce que le rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne en 1982 est «une trahison du Québec» et «un bris de la convention constitutionnelle fondamentale»,

pour reprendre les mots du professeur Smiley.

Comme il y en avait pour tous les goûts à ce forum, Stéphane Dion, professeur de sciences politiques de l'Université de Montréal, a affirmé, pour sa part, qu'il faut arrêter de sataniser 81-82» et reconnaître plutôt «les résultats plutôt bons» de la nouvelle Constitution.

### Troubles politiques

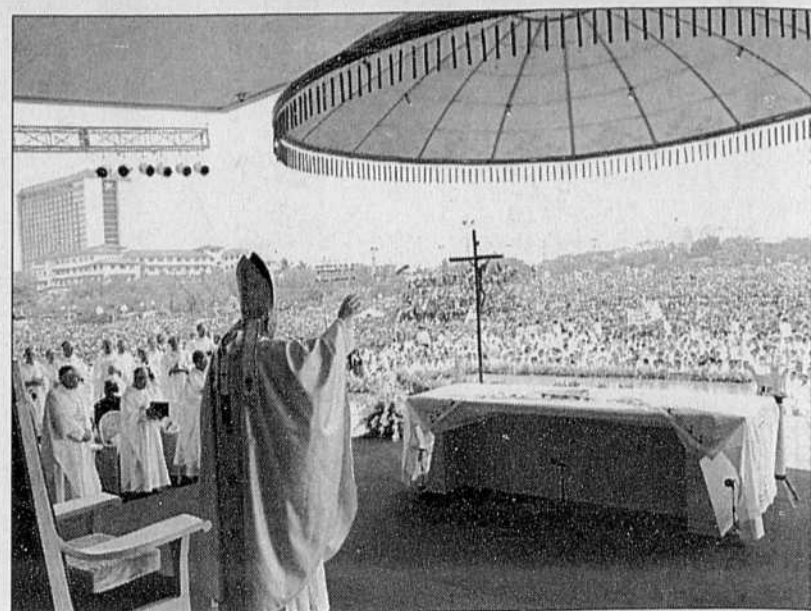
Patrick Monahan, l'auteur de la dernière étude du Conference Board sur les écarts juridiques et les troubles politiques qui attendent la proclamation de l'indépendance du Québec.

«Cette proclamation d'indépendance sera unilatérale et, comme l'histoire nous l'enseigne, le Canada résistera à cette proclamation.»

Le président du Comité du NON, Michel Bélanger, a réitéré la nouvelle ligne des forces fédéralistes qui consiste à dire que «d'une part, il y aura négociation si on vote NON et d'autre part, il y aura négociation dans le cas d'un OUI.» Négociation pour négociation, il vaut mieux voter NON.

Représentant le gouvernement canadien, l'administrateur québécois Clifford Lincoln a ridiculisé l'usage du dollar canadien «avec l'image de la Reine» que feraient Jacques Parizeau ou son épouse Lisette dans l'éventualité de l'indépendance.

«Imaginons que le Canada décide de mettre l'image de Pierre-Elliott Trudeau sur le dollar?» a-t-il raillé. Qualifiant le projet de «souveraineté dépendante, d'indépendance dépendante», M. Lincoln a terminé son intervention dans une envolée lyrique sur les avantages du passeport canadien.



Jean-Paul II a célébré la messe, hier à Manille, devant plus de deux millions de Philippins et de jeunes venus du monde entier.

## Le pape face à la plus grande marée humaine de son pontificat

Manille (AFP) — Jean-Paul II a rassemblé hier à Manille la plus grande foule de son pontificat, en célébrant la messe devant plus de deux millions de Philippins et de jeunes venus du monde entier.

Le flot ininterrompu de nouveaux participants convergeant, dès les premières heures de la journée, vers le stade du Parc de Rizal, en bord de mer, a obligé les autorités, débordées par l'ampleur de la foule, à modifier le programme du pape qui au lieu d'emprunter les boulevards ou il était attendu, a dû prendre un hélicoptère.

«Quand le pape s'est levé hier matin, il y avait deux millions de personnes et nous pouvions encore prendre la route», a déclaré à la presse le porte-parole du Vatican Joaquin Navarro Valls. Mais il a précisé qu'au «moment de quitter la résidence pour le stade, ce chiffre était largement dépassé», ce qui rendait trop risqué l'utilisation de la papamobile, la voiture blindée vitrée dans laquelle se déplace le pape, a-t-il dit.

Il a indiqué que c'était la plus grande foule jamais rassemblée par Jean-Paul II depuis le début de son pontificat, en 1978, qui a pourtant été riche de telles manifestations, notamment en Pologne, et à Madras.

Selon le chef de la police de Manille, Jewel Canson, deux à trois millions de personnes étaient rassemblées dans le quartier du Parc de Rizal. Aucun incident significatif n'a été signalé pendant cet immense rassemblement qui n'a eu qu'un précédent à Manille, en 1983, pour les funérailles du chef de l'opposition Benigno Aquino, assassiné par des soldats du dictateur Ferdinand Marcos.

Plusieurs heures avant le début de la messe, le parc était isolé par la marée humaine, et plus aucune voie d'ac-

cès n'était dégagée. Ceci a posé notamment des problèmes pour le transport des personnes frappées de malaise. Même un groupe d'évêques, en tenue liturgique, a dû abandonner son bus le long d'un boulevard envahi par la foule, pour atteindre à pied le parc.

Agitant des photos du pape, des portraits du Christ ou des drapeaux du Vatican, la foule — enfants, jeunes, parents — a patienté dans la bonne humeur, protégée de la forte chaleur par des ombrelles aux couleurs vives ou des casquettes de toile. De nombreux groupes avaient passé la nuit sur place, après avoir participé, au même endroit, à la veillée de prière avec Jean-Paul II, samedi soir.

Dans l'assistance, hier matin, se trouvaient 450 000 jeunes, principalement philippins mais venus aussi du monde entier, qui ont participé à la Xe Journée mondiale de la jeunesse. Un représentant de chacun des pays participants — du Japon au Québec, du Pakistan au Liban — est allé placer son drapeau devant l'autel au début de la cérémonie, les délégués israéliens et palestiniens marchant côte à côte.

La cérémonie religieuse a été marquée, comme pour les rencontres des jours précédents, par une constante complicité entre Jean-Paul II et la foule. Quand, dans son sermon, le pape a demandé aux jeunes «s'ils n'étaient pas parfois très critiques envers le monde des adultes», l'assistance a plutôt répondu «non». «Han! han!», a répliqué Jean-Paul II déclenchant alors les applaudissements.

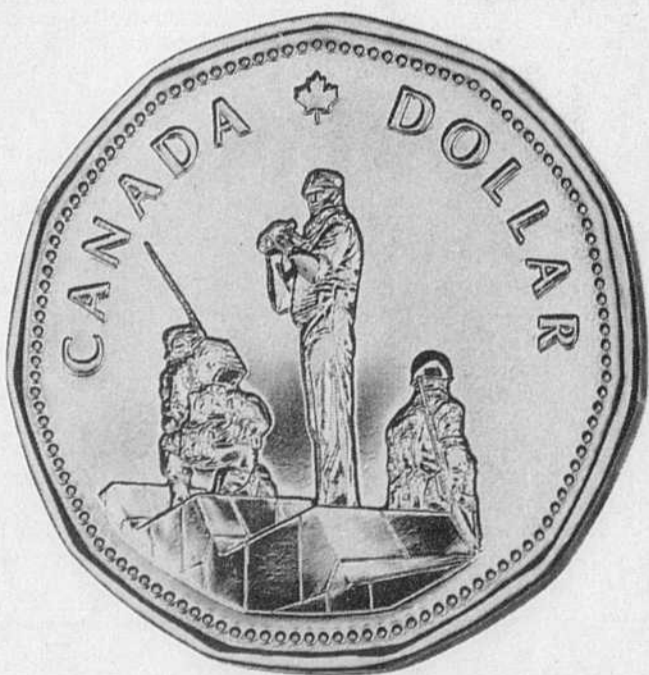
Après la messe, Jean-Paul II a fait ses adieux aux jeunes qui viennent de se réunir pendant une semaine à Manille à l'occasion de la Xe journée mondiale de jeunesse, et il leur a donné rendez-vous en 1997 à Paris.

## Pour certains, la paix n'a pas de prix.

Jetez un coup d'œil sur les pièces de monnaie que vous utilisez tous les jours. Vous trouverez probablement une pièce de un dollar en l'honneur des Casques bleus canadiens. Le dollar du Maintien de la paix de 1995 est produit par la Monnaie royale canadienne, qui fabrique les pièces de monnaie courante du Canada, afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'O.N.U. Il montre le seul monument au monde dédié au maintien de la paix: *La Réconciliation*\*, à Ottawa.

Lorsque vous utilisez ce dollar, vous partagez, avec tous les Canadiens, la fierté de vivre dans un pays qui contribue au maintien de la paix dans le monde. Et la fierté d'apporter l'espoir aux enfants du monde.

Pour nous, elle est monnaie courante.



Le dollar du Maintien de la paix de 1995. Utilisez-le. Partagez la fierté.



Monnaie royale canadienne

Royal Canadian Mint

Commanditaire du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'O.N.U. au Canada.

Pour de plus amples renseignements au sujet des produits de la série «Souvenir et Paix» de la Monnaie royale canadienne, composez le 1 800 267-1871.

\*© Ministère de la Défense nationale, The Harman Sculpture Foundry Limited, Commission de la capitale nationale, 1992. Les photos ont été gracieusement fournies par les Forces armées canadiennes.

## Le BQ désigne Bertrand

PRESSE CANADIENNE

Le Bloc québécois a désigné l'ancien ministre péquiste Jean-François Bertrand comme candidat dans le comté de Brome-Missisquoi pour l'élection partielle du 13 février prochain. M. Bertrand estime important pour son parti de garder ce comté puisque son statut d'opposition officielle à Ottawa en dépend.

**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS  
55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3K2  
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-0-0-0-0  
La maîtrise des intangibles

**RÉSULTATS**  
loto-québec

**6/49** Tirage du 95-01-14  
15 25 30 33 45 46  
Numéro complémentaire: 1

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 10 000 000,00 \$
5/6+	15 92 468,60 \$
5/6	465 2 386,30 \$
4/6	27 689 76,80 \$
3/6	532 048 10,00 \$

Vente totales: 32 371 872,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 12 000 000,00 \$  
Prochain tirage: 95-01-18

**SELECT** Tirage du 95-01-14  
3 4 7 10 20 26  
Numéro complémentaire: 36

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	2 7 262,10 \$
5/6	49 197,60 \$
4/6	2 135 21,10 \$
3/6	25 527 5,00 \$

Ventes totales: 706 284,00 \$  
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

**Extra** Tirage du 95-01-14

NUMÉROS	LOTS
094068	100 000 \$
94068	1 000 \$
4068	250 \$
068	50 \$
68	10 \$
8	2 \$

**Super 7** Tirage du 95-01-13

NUMÉROS	LOTS
455772	100 000 \$
55772	1 000 \$
5772	250 \$
772	50 \$
72	10 \$
2	2 \$

**Super 7** Tirage du 95-01-13  
29 30 34 35 36 41 47  
Numéro complémentaire: 31

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 6 000 000,00 \$
6/7+	1 102 640,90 \$
6/7	26 3 454,20 \$
5/7	1 834 174,90 \$
4/7	42 457 10,00 \$
3/7+	39 578 10,00 \$
3/7	359 108 part. gratuite

Vente totales: 5 392 352,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 7 000 000,00 \$  
Prochain tirage: 95-01-20

**TVA, le réseau des tirages**  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## • LES ACTUALITÉS •

### Sourires de vie



PHOTO ROBERT SKINNER

**UNE PETITE** fête a été donnée hier au Yacht Club de Verdun en l'honneur de Doug Warnock, le héros du début de l'année dans la région montréalaise. Warnock, 41 ans, s'est jeté à deux reprises dans les eaux glacées du Saint-Laurent pour sauver Manon Lanteigne, 35 ans, sa fille Annie, quatre ans, (sur la photo) et Mélissa Aubin, six ans. Les deux enfants avaient glissé avec leur traîneau dans le fleuve et Manon Lanteigne avait cherché en vain à les secourir.

### Tabagisme: alerte rouge chez les adolescents

PRESSE CANADIENNE

Les adolescents québécois et le gouvernement Parizeau doit légiférer de façon aussi sévère, au moins, qu'au niveau fédéral, estime le Conseil des directeurs de santé publique.

La baisse des taxes l'an dernier et la complaisance des commerçants ont rendu les cigarettes très abordables, notait Luc Boileau, médecin et directeur de la santé publique (DSP) en Montérégie, hier en conférence de presse.

Quand les jeunes de 12 à 18 ans se présentent au comptoir, dans 51 % des cas le marchand ne demande pas leur âge. De plus, 53 % des jeunes n'ont jamais essayé un refus, même s'il est illégal de vendre aux moins de 18 ans suivant la loi fédérale en vigueur depuis février 1994.

M. Boileau appuie ces données sur la «première mesure (réalisée) au Québec de la facilité pour les jeunes d'acheter des cigarettes». Les directeurs de santé publique ont fait mener un sondage auprès des 12 à 18 ans, entre les 6 et 10 janvier; les résultats sont compilés à partir de 805 questionnaires remplis.

Même face aux plus jeunes, la tranche des 12-14 ans, les marchands sont conciliants puisque 41 % de ces adolescents prétendent ne jamais avoir subi un refus de vente, déplore M. Boileau. Les commerçants sont bien plus sourcilieux pour vendre de la bière aux jeunes gens, remarquait-il.

Quant au taux de tabagisme, 28 % des adolescents interrogés fument. Répartis d'une tranche d'âge à l'autre, de 12-14 ans à 15-18 ans, le taux des

fumeurs passe de 15 à 38 %.

Si la tendance se maintient, «le Québec conservera encore longtemps la plus grande proportion de jeunes fumeurs», regrette M. Boileau.

Les trois quarts des jeunes répondent qu'ils fumeraient moins, ou plus du tout, si le prix du paquet remontait aux environs de 6 \$.

Selon M. Boileau et Monique Jacques, spécialiste en prévention du tabagisme, il faudrait infliger des amendes sévères aux commerces en infraction, sinon leur retirer tout simplement le droit de vendre des produits du tabac. De plus, les paquets de moins de 20 cigarettes devraient être interdits. À cet égard, Mme Jacques dit avoir observé que les commerces situés près des écoles sont les plus enclins à vendre les cigarettes à l'unité. Cette tactique arrange les adolescents qui ont moins d'argent, en leur faisant avaler l'hameçon de la nicotine; il se trouve aussi sur le marché des «mini-paquets» de cinq ou 10 cigarettes, signale Mme Jacques.

Elle déplore aussi l'habitude prise par certains parents d'envoyer acheter leurs cigarettes par leurs adolescents; et quand les deux parents fument, les risques que les enfants fument sont quatre fois plus élevés que lorsque la mère et le père s'en abstiennent.

Par ailleurs, une étude menée par des enquêteurs de l'université Laval sur les habitudes de vie en général révèle les tendances suivantes chez les 11 à 19 ans: de 1991 à 1994, le tabagisme chez les filles est passé de 23 à 39 %, chez les garçons de 16 à 24 %, précise Mme Jacques.

### Un vidéo en «noir et blanc» sur les Casques bleus canadiens en Somalie

Ottawa (PC) — Une bande vidéo, dont des extraits ont été diffusés hier, montre des soldats canadiens en mission en Somalie pour le compte de l'ONU qui y vont de commentaires racistes et violents à propos des gens qu'ils sont supposés protéger.

La vidéo a apparemment été tournée à titre de souvenir personnel en février et mars 1993, alors qu'une unité du Canadian Airborne Regiment était déployée en Somalie pour une mission d'aide humanitaire. A la mort d'un adolescent somalien, le ministre des Affaires étrangères a déclaré que le ministre ne voulait pas faire de commentaires.

Un porte-parole du ministre de la Défense, David Collette, a déclaré que le ministre ne voulait pas faire de commentaires.

La bande montre un soldat, assis sous un auvent, frappant la paume de sa main d'un bâton anti-émeutes. Un photographe, placé derrière la caméra, lui demande: «À quoi cela sert-il?» «À briser des bras et des jambes», lui répond-il. On demande à un autre

soldat comment il trouve la Somalie.

Réponse: «On n'a pas encore tué assez de nègres.»

On voit aussi des scènes filmées au milieu de la foule dense du marché de Belet Uen, avec des soldats canadiens en patrouille, à pied ou à bord de véhicules.

Un parachutiste, debout devant le poste de police de Belet Uen, s'adresse à la caméra en disant qu'il y a 150 personnes dans l'édifice.

«Ils ne travaillent jamais, ce sont des paresseux, des fainéants et ils puent.»

Une autre scène montre deux soldats qui seront plus tard accusés en rapport avec le décès d'un jeune Somalien, à la caméra. Neuf membres de ce régiment subiront leur procès en cour martiale pour divers délits. La plupart ont été acquittés.

On voit le soldat Kyle Brown, qui devait être reconnu coupable de meurtre et de torture et condamné à cinq ans d'emprisonnement, nettoyant tranquillement son coin. Le soldat David Brocklebank, qui a été acquitté d'accusations de torture et de négligence dans l'exercice de ses fonctions, apparaît le visage masqué par une tenue de camouflage. Il brandit un fusil-mitrailleur et parle d'abattre des «nègres» («niggers»).

M. Taylor a dit que plusieurs copies de la bande avaient été réalisées comme souvenirs, mais que la plupart ont été détruites après la mort de l'adolescent somalien et l'enquête de police qui s'en est suivie.

### Projet de retrait des programmes sociaux

## Chrétien donnerait l'heure juste

Sa conférence de presse portera également sur la stratégie fédérale face au gouvernement québécois

LE DEVOIR

Le premier ministre canadien devrait fournir des éclaircissements aujourd'hui sur ses projets de retrait des programmes sociaux, révélés par CBC. Jean Chrétien doit en effet donner une conférence de presse sur sa stratégie face au gouvernement québécois.

Aucun membre du gouvernement fédéral n'a officiellement commenté encore cette nouvelle, qui constitue un virage à 180 degrés de la part d'une équipe qui n'a jusqu'à présent montré aucun penchant particulier pour la décentralisation.

Selon les informations de CBC, le gouvernement étudie la possibilité de confier aux provinces l'entière maîtrise d'œuvre des principaux programmes sociaux, soit ceux de la santé, de l'enseignement post-secondaire et du bien-être social. En échange, Ottawa réduirait considérablement sa contribution financière à ces programmes, qui s'élève à quelque 30 milliards \$. Ottawa pourrait retirer entre 10 % et 15 % de ce montant dès son prochain budget, et poursuivre dans la même voie au cours des prochaines années.

La proposition serait dévoilée lors du prochain budget du ministre des

Finances, Paul Martin, le mois prochain. Elle se voudrait une réponse au gouvernement québécois et une démonstration, en campagne référendaire, que le fédéralisme peut être flexible. Une manière de clouer le bec aux souverainistes en accordant partiellement à leurs demandes.

Cela fait longtemps, en effet, que le gouvernement québécois réclame des pouvoirs accrues dans certains secteurs sur lesquels Ottawa a la mainmise. L'hypothèse de décentralisation émanerait du ministère des Finances et ferait l'objet de discussion entre son titulaire, Paul Martin, le ministre des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, et le ministre responsable de la Révision des programmes, Marcel Massé.

La réaction initiale au Bloc québécois en a été une d'incrédulité. Et à Joliette, le leader parlementaire du Parti québécois, Guy Chevrette, a qualifié l'hypothèse «d'imbécile». M. Chevrette a souligné que le gouvernement aurait pu transférer ces pouvoirs il y a dix ans, et qu'il se serait évité bien des problèmes actuels. Il a conclu en disant qu'Ottawa tentait simplement d'imputer aux provinces

la responsabilité de la baisse de qualité des programmes sociaux.

Une seule chose semble claire, c'est qu'Ottawa a de moins en moins les moyens d'investir en santé et en éducation.

Son projet ne manquera pas de provoquer beaucoup de débats au sein même du gouvernement puisqu'il signifie, logiquement, l'abandon de normes pancanadiennes dans ces deux secteurs. Pourtant, encore récemment, il liait sa contribution financière à certaines conditions que les provinces devaient remplir. Par exemple, il a récemment ordonné aux provinces de mettre fin à certaines pratiques de facturation de frais afférents à des soins médicaux.

La conférence de presse que le premier ministre canadien doit donner aujourd'hui à Ottawa portera sur sa stratégie référendaire, qui n'a encore fait l'objet d'aucune déclaration publique.



Jean Chrétien

### Chaud comme jamais

Un record depuis 1953

LE DEVOIR

On a débottonné les manteaux et fait chaud comme jamais hier. Le thermomètre de la station météorologique de Dorval a marqué 10 degrés Celsius, battant ainsi le record de 1953 alors qu'il avait fait 6 degrés à pareille date.

Mais il a fait jusqu'à 13 degrés à Montréal et 19 (oui 19!) à Frelisburgh, dans les Cantons de l'Est, près de la frontière américaine. Le thermomètre a atteint 16 degrés dans la ville de Sherbrooke. Un peu partout au Québec, la température a été exceptionnellement chaude, en raison de la montée d'un système chaud du sud des États-Unis, qui a duré suffisamment longtemps pour avoir des répercussions ici.

Si les ennemis du froid se sont réjouis, les amateurs de ski ont perdu, eux, un autre week-end. Et les propriétaires de centres de ski des Cantons de l'Est et des Laurentides ont dû essuyer une larme ou deux...

Le ministère de la Sécurité publique a émis un avis de surveillance ce aux municipalités riveraines, en signalant que les températures au-dessus de la normale et les précipitations de pluie importantes pourraient entraîner des débordements de rivières ou d'égouts.

Le printemps ne durera pas. Hier soir, un front froid a fait baisser les températures qui resteront cependant, dans la journée, au-dessus de zéro.

Reboutonnez vos manteaux et remettez vos chapeaux!

### Viré, le valet du prince Charles

Londres (AP) — Le palais de Buckingham a suspendu de ses fonctions un valet du prince Charles, hier, à la suite de la parution dans l'hebdomadaire *News of the World* — qui y consacre six pages — d'indiscrétions sur les rencontres amoureuses de ce dernier avec son amie intime Camilla Parker Bowles. Un porte-parole du palais royal a précisé que Ken Stronach, valet du prince de Galles depuis 15 ans, ne quitterait ses fonctions qu'à l'issue d'une enquête interne et après avoir été interrogé par la police sur les «implications» de cette affaire en matière de sécurité.

Selon *News of the World*, M. Stronach a affirmé que lorsque Camilla Parker Bowles — qui vient d'annoncer son divorce — rejoignait le week-end le prince dans sa résidence de Highgrove, Charles coupait le système de sécurité de sa chambre à coucher, empêchant le fonctionnement du signal d'alarme.

«Il y a pourtant eu des intrus dans le passé», explique le valet dans les colonnes de l'hebdomadaire à sensations. «C'est stupide de faire cela mais dès qu'il s'agit de la dame, il [le prince] est aveugle à tout...»

Le valet confie également qu'il a dû cacher aux autres membres du personnel princier les visites secrètes de Camilla Parker Bowles dans les appartements privés du prince.

Il précise même que le matin, il devait mettre des oreillers propres du côté du lit occupé par «la dame», changer les draps et les froisser du côté de Charles pour faire croire qu'une seule personne y avait passé la nuit.

*News of the World*, qui croit savoir que Camilla et Charles ont fait l'amour dans les jardins de Highgrove, reproduit une photo encadrée de Mme Parker-Bowles sur un meuble qui serait la table de chevet du prince à Highgrove.

### Tout le monde court au Salon de l'auto

LE DEVOIR

«Elle vaut combien?» «300 000 \$, je dirais». «Wow!» Le kiosque de Lamborghini est un des plus courus au Salon de l'auto de Montréal. Il y en a six de ces fabuleuses voitures, toutes faites à la main, et inaccessibles pour 99,9 % des visiteurs. Mais on peut toujours rêver...

Le Salon de l'auto de Montréal se dirige vers une année record et ses organisateurs espèrent accueillir 250 000 visiteurs. Depuis son ouverture, jeudi, au Stade olympique, le salon a accueilli 95 000 personnes, dont plus de 32 000 dans la journée d'hier. Des hommes en majorité, certes, mais souvent accompagnés de leur épouse ou amie.

Plus de 80 % des visiteurs possèdent une voiture et près de 40 % en ont deux. Plusieurs en profitent pour s'informer des prix des nouveaux modèles, dans le but d'acheter mais ce sont les voitures spéciales, à un titre ou un autre, qui attirent automatiquement des nuées de monde.

Ainsi en va-t-il des deux jeeps Hummer, utilisés au Koweït en 1991, en exposition mais déjà vendues à un Allemand et à un cheik d'Arabie Saoudite qui l'utilise pour chasser le faucon dans le désert.

Les voitures électriques d'Hydro-Québec et de Chrysler et la Voisin C6 Laboratoire, qui fera partie de l'exposition que le Musée des beaux arts consacra à l'histoire de l'automobile à compter de mai prochain, constituent deux autres pôles d'attraction de l'événement.

En tout, 650 véhicules et camions sont exposés. Et sauf pour les Lamborghini, les visiteurs peuvent s'asseoir au volant, s'informer des changements des nouveaux modèles... et prendre la carte d'affaires du concessionnaire.

Les enquêtes de la Corporation des concessionnaires automobiles de Montréal, qui organise l'événement, démontrent que 25 % des visiteurs allant au Salon avec l'intention d'ache-



PHOTO ROBERT SKINNER

Le Salon de l'auto de Montréal se dirige vers une année record.

ter une auto très prochainement effectuait leur transaction dans la semaine qui suit la fermeture du Salon de l'auto.

Quelque 21 % des visiteurs, selon un sondage Léger et Léger effectué l'an dernier, vont au Salon dans le but d'acheter une auto. Mais la majorité veut voir les nouveautés, afin de demeurer à la fine pointe dans le domai-

ne. Les sondages annuels démontrent aussi que les intentions d'achat de voitures suivent les tendances de l'économie, en hausse légère depuis 1991. Le Salon de Montréal est extrêmement couru si on le compare à un événement similaire, qui se tient annuellement à Toronto, ville qui compte un million de personnes de plus que Montréal.

# soirée

## relations

### QUE NOUS RÉSERVE LA RÉFORME AXWORTHY?

Comment expliquer qu'une réforme sociale ayant pour objectif de briser le cercle de la pauvreté ait suscité une telle levée de boucliers dans les milieux progressistes? Quels sont les fondements de cette réforme? Quelle idéologie la sous-tend? Quelles conséquences peut-elle avoir sur le régime d'assurance-chômage, l'accessibilité aux études postsecondaires et le soutien aux familles?

Pour nous aider à mieux comprendre les enjeux rattachés à la réforme Axworthy, nous aurons avec nous:

**Sylvie Levesque**, de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ)

**Guy Paiement, François Rebello**, agent de recherche au Centre Saint-Pierre de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM)

**Dominique Savoie**, agent de recherche à la FTQ

**LE LUNDI 16 JANVIER 1995, DE 19h30 À 22h00**  
À LA MAISON BELLARMIN (Métro Jarry)

Contribution volontaire: 3,00 \$

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI

À lire dans le numéro de janvier-février de la revue Relations :  
**LE MONDE FINANCIER**  
25 Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 — Téléphone (514) 387-2541

# Vente

## trottoir de janvier

du 16 au 21 janvier

Les Atriums

AIR DE FEMME	L'ARC DE TRIOMPHE
AU KIOSQUE DU BAS	NACARA
BAR DES ATRIUMS	POUR DES PEANUTS
BOUTIQUE ANGELA	ROCK DÉLICES CAFÉ
COPINES DE CHINE	SANS PRÉTENTION
ESCALE AU SOLEIL	SCHNITZEL'S
FONTAINE SANTÉ	TABAGIE CLAUDIA
	UNIVERS ÉLECTRONIQUE

870, de Maisonneuve Est, Montréal  
Métro Berri UQAM

LES ACTUALITÉS

Lire son journal sur du «papier agricole»

L'idée d'utiliser de la paille, du lin ou du chanvre est vieille comme le monde mais...

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

Le jour n'est pas loin où on pourra fabriquer au Québec sur une échelle commerciale du papier journal avec de la paille, du lin ou du chanvre...

Cette possibilité, qui pourrait chambarder les règles du jeu dans l'approvisionnement des papeteries, est d'autant plus intéressante qu'elle pourrait redonner une vocation agricole aux terres laissées en friche...

Le procédé Arbokem a été inventé par Alfred Wong, le propriétaire d'une entreprise de recherche et développement de la région de Vancouver.

Mais le procédé a été mis au point au Centre spécialisé en pâtes et papiers (CSPP) du cégep de Trois-Rivières. M. Wong a confié son projet de recherche à cette institution trifluvienne en raison de la politique fiscale de Québec...

Les chercheurs ont produit jusqu'à 3000 tonnes de «papier agricole» grâce au procédé expérimental, qui sera bientôt disponible à une échelle commerciale...

L'idée, explique M. Pellerin, est vieille comme le monde car la paille et d'autres fibres végétales sont utilisées dans la fabrication du papier, en Chine et ailleurs dans le monde, depuis des millénaires.

«Ce qui est nouveau, c'est d'avoir développé un procédé industriel capable de générer un produit de grande qualité à des coûts concurrentiels et à des échelles désormais impensables dans cette industrie.»

Le procédé permet, en outre, d'exploiter moins intensivement la forêt et il réduit à presque rien les

boves de production: on en fait, au contraire, un engrais organique intéressant en plus de n'avoir plus besoin du traditionnel procédé de blanchiment au chlore...

Actuellement, indique le spécialiste gouvernemental, une papetière doit investir un milliard de dollars pour obtenir une production minimale de 900 000 tonnes par an de pâte Kraft pour survivre avec une nouvelle usine sur le marché nord-américain.

Un producteur de pâtes de fibres agricoles, dit-il, pourra atteindre la rentabilité avec un investissement de seulement 7 millions de dollars et une capacité de 20 000 tonnes.

Le papier «agricole» produit à Trois-Rivières a été fait à partir de fibres de paille de blé dans une proportion de 50 %.

La pâte contenait par ailleurs 20 % de minéraux (du carbonate de calcium fait à partir de calcaire), 20 % de fibres recyclées de vieux papiers et de 10 % de pâte Kraft. Intéressante à plusieurs points de vue, cette première fibre n'avait pas toutefois la résistance souhaitée par les imprimeurs.

D'autres mélanges

Arbokem travaille donc à d'autres mélanges très prometteurs, dans lesquels on utiliserait du lin, du chanvre ou du maïs, trois végétaux dotés de longues fibres, la clef des papiers et cartons solides.

Les concepteurs de ce projet misent sur l'image environnementale de leur produit pour lui créer une niche sur le marché: on le présenterait comme un moyen de réduire l'exploitation des forêts. Ils ont signé leur premier contrat d'approvisionnement avec la société américaine Patagonia, de Californie.

Celle-ci constitue une importante bannière écologique aux États-Unis avec ses livres, documents et brochures consacrés aux questions environnementales, dont bon nombre sont destinés aux congressmen et aux journalistes.

M. Pellerin reconnaît que l'utilisation de pâtes de fibres agricoles permettra de réduire l'utilisation des arbres dans la fabrication du papier mais sans arriver à remplacer toutes les fibres de conifères, qui demeurent les plus exceptionnelles.

Mais la nouvelle technologie, dit-il, permettra aussi de réduire la dépendance des papeteries québécoises à l'endroit du papier recyclé américain.

Nos voisins du Sud exigent entre 20 et 40 % de pa-

pier recyclé dans les produits qu'ils achètent. Or, même si tout le papier utilisé au Québec était recyclé, nos papeteries n'arriveraient pas à atteindre cette norme avec le recyclage local. Elles importent donc massivement du papier recyclé américain.

Dans les premiers mois de 1994, les papeteries d'ici ont importé 392 273 tonnes de vieux papiers américains au prix de 62 millions \$. Au niveau canadien, ces importations ont coûté 118 millions \$. Leur volume a atteint 1,1 million de tonnes.

Enfuir ou brûler

Or, explique Louis Désilets, de l'Association des industries forestières du Québec, les boves de désencrage de ces vieux papiers ainsi que les résidus de production de ce papier recyclé obligent les producteurs québécois à enfouir ou à brûler entre 10 et 30 % du volume importé.

Compte tenu des faibles investissements requis, dit-il, on peut très bien imaginer plusieurs petites usines de pâtes agricoles dans différentes régions intéressées à produire ou à récupérer les fibres déjà disponibles.

Dans l'Ouest canadien, on produit annuellement 23 millions de tonnes de paille de blé, soit l'équivalent de la production totale des résineux utilisés par les papeteries canadiennes.

Toute cette paille est actuellement brûlée, une source de pollution non négligeable.

M. Pellerin reconnaît que toutes les fibres végétales ne sont pas des substituts de valeur environnementale égale.

Ainsi, l'utilisation de fibres de maïs pourrait non seulement concourir à la pollution de l'eau de régions déjà fortement contaminées mais ajouter aux problèmes d'appauvrissement de sols généralement déjà surexploités.

Par contre, l'utilisation du lin, du chanvre et de la luzerne, qui peuvent être cultivés sur des terres plus pauvres des régions éloignées, pourrait fournir à leurs papeteries un approvisionnement renouvelable, d'année en année, ce qui est beaucoup plus sûr qu'une récolte forestière basée sur des cycles de 25 à 100 ans.

C'est souvent dans ces régions que les agriculteurs sont aussi des producteurs forestiers, ce qui ajouterait à la rentabilité de leurs fermes et augmenterait d'autant la stabilité d'approvisionnement des papeteries tout en laissant une valeur ajoutée considérable au bois, qui pourrait croître plus longtemps.



PHOTO ARCHIVES

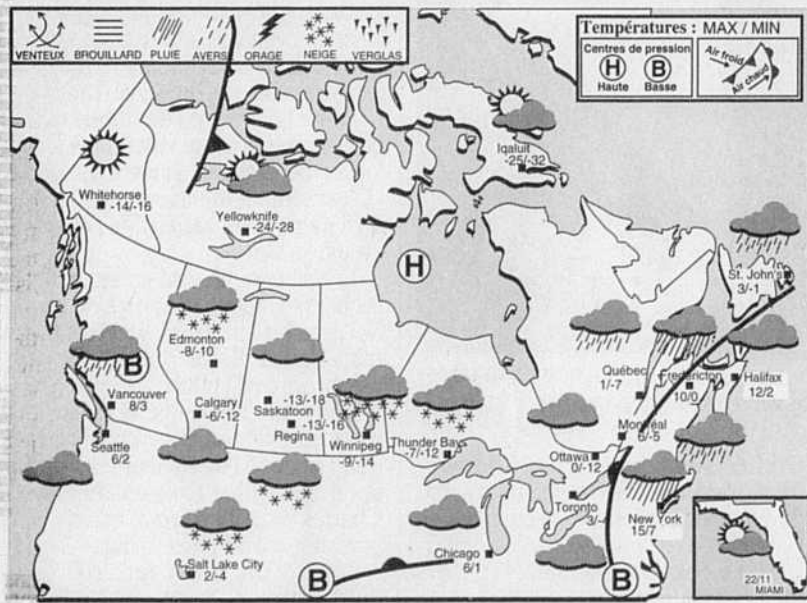
Le «papier agricole» permettra, assurent les chercheurs, d'exploiter moins intensivement la forêt.

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).



Situation générale:

Pluvieux et doux sur le sud, verglages et neige sur l'est. Le sud et le centre du Québec seront sous l'influence d'une masse d'air très doux et humide qui donnera du temps pluvieux et des températures nettement au-dessus des normales saisonnières.

Montréal: Pluie intermittente cessant le matin. Nuageux par la suite. Température à la baisse pour atteindre plus 2. Vents de 15 à 30 km/h. Mardi: ciel variable. Min. moins 5. Max. plus 3.

Trois-Rivières et Drummondville: Pluie intermittente cessant le matin. Nuageux par la suite. Température à la baisse pour atteindre moins 1. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Mardi: ciel variable. Min. moins 7. Max. plus 2.

Québec: Pluie intermittente cessant le matin. Nuageux par la suite. Température à la baisse pour atteindre plus de moins 1. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Mardi: Nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. moins 7. Max. plus 2.

Abitibi: Écroulé avec passages nuageux. Min. près de moins 13. Max. près de moins 5. Vents de 20 à 40 km/h. Mardi: ensoleillé avec passages nuageux. Min. moins 14. Max. moins 2.

Charlevoix: Pluie possible mêlée de grésil tout le matin. Nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses de neige par la suite. Température à la baisse pour atteindre moins 2. Vents de 20 à 40 km/h. Mardi: ensoleillé avec passages nuageux. Min. moins 15. Max. moins 3.

Saguenay: Pluie possible mêlée de grésil le matin. Nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses de neige par la suite. Température à la baisse pour atteindre moins 2. Vents de 20 à 40 km/h. Mardi: ciel variable. Min. moins 15. Max. moins 3.

La Tuque et réserve faunique des Laurentides: Nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses de neige. Température à la baisse pour atteindre moins 2. Vents de 20 à 40 km/h. Mardi: ensoleillé avec passages nuageux. Min. moins 15. Max. moins 3.

Rivière-du-Loup: Un peu de brume verglante. Nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses de neige par la suite. Température à la baisse pour atteindre moins 2. Vents de 20 à 40 km/h. Mardi: ensoleillé avec passages nuageux. Min. moins 15. Max. moins 3.

Le Lac St-Jean: Nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 4. Vents de 20 à 40 km/h. Mardi: ensoleillé avec passages nuageux. Min. moins 15. Max. moins 3.

Lever .....7h30 Coucher .....16h38

Prévision à long terme pour Québec

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

Prévision à long terme pour OTTAWA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

LE GROUPE Boudreau Richard INC

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: PAUL DESJARDINS, commerçant, demeurant au, 619, Bédard, dans la ville de Lachute, et dans le district de Terrebonne, province de Québec, J8H 1K3.

Avis est par les présentes donné que le débiteur précité a déposé une cession le 6e jour de janvier 1995, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour de janvier 1995, à 10h30, au Bureau du syndic, situé au 355, des Récollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9.

RENSEIGNEMENTS Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec M. Édouard Richard, c.a., c.i.p., Syndic.

355, Des Récollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9 Tél.: 849-2100 Téléc.: 849-9292

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

LE GROUPE Boudreau Richard INC

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CHANTAL LAFORTUNE, commerçante, demeurant au, 305, Elmwood, dans la ville de Brownsburg, et dans le district de Terrebonne, province de Québec, J0V 1A0.

Avis est par les présentes donné que la débitrice précitée a déposé une cession le 6e jour de janvier 1995, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour de janvier 1995, à 10h00, au Bureau du syndic, situé au 355, des Récollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9.

RENSEIGNEMENTS Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec M. Édouard Richard, c.a., c.i.p., Syndic.

355, Des Récollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9 Tél.: 849-2100 Téléc.: 849-9292



APPEL D'OFFRES

pour 14 h, heure de Montréal

CNT.51003.A

Le mardi 31 janvier 1995 Centrale Nucléaire Gentilly 2 SERVICES DE MAIN D'OEUVRE SPÉCIALISÉE POUR DIVERS TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10% du montant total Envergure: 900 000 \$ Prix du d.s.o.: 25 \$

Le montant du document d'appel d'offres (d.s.o.) est NON-REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur. L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopier lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à l'endroit suivant: HYDRO-QUÉBEC Direction Acquisition 800, boul. de Maisonneuve est, bureau 2-007, 2e étage, Montréal (Québec) H2L 4M8 Pour renseignements: (514) 840-4903

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-HYACINTHE, COUR DU QUÉBEC, NO: 750-02-000287-942 LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BELLEFLEUR, Partie demanderesse, -vs- RAYMOND BOISVERT, saisi en cette cause, consistant en: 1 Automobile de marque Ford Tempo LX couleur blanche et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MARC LEMAY, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650 GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, NO: C94-0004471 VILLE DE ST-CONSTANT, Partie demanderesse, -vs- THERÈSE BRASSEUR, Partie défenderesse. Le 30 janvier 1995 à 10h30, au 145, DE L'ORCHÈRE, L'APPARTE, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: THERÈSE BRASSEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 Télévision couleur Sanyo 18" et acc.; 1 magnétoscope Sanyo VHS et acc.; 1 magnétoscope General Electric VHS noir; 1 système de son comprenant 1 amplificateur, 1 synthétiseur, 1 lecteur de cassettes double et 4 enceintes acoustiques couleur noire. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: YVON FRASER, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650 GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

Information: PATRICE SAUVÉ, Huissier de Justice, AVELINE, AVELINE & ASS. HUISSIERS, CASE POSTALE 204, SAINTE-ADELE, (QUÉBEC), J0R 1L0. Tel.: (514) 229-4329. Ste-Adèle, le 13 janvier 1995.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-27-00883-936 PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -vs- GILBERT BOILEAU, Partie défenderesse. Le 24 janvier 1995, à 10h00, AU DOMICILE de la défenderesse, GILBERT BOILEAU, au 6, rue PLACE DIEUZE, à LORRAINE, seront vendus par huissier de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Mobilier de maison. CONDITION: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL AVELINE, Huissier de Justice, AVELINE, AVELINE & ASS. HUISSIERS, CASE POSTALE 204, SAINTE-ADELE, (QUÉBEC), J0R 1L0. Tel.: (514) 229-4329. Ste-Adèle, le 13 janvier 1995.

Cette cause, consistant en: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager LE. CONDITION: ARGENT COMPTANT.

Province de Québec, District de Terrebonne, NO: 700-27-00883-936 PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -vs- GILBERT BOILEAU, Partie défenderesse. Le 24 janvier 1995, à 10h00, AU DOMICILE de la défenderesse, GILBERT BOILEAU, au 6, rue PLACE DIEUZE, à LORRAINE, seront vendus par huissier de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Mobilier de maison. CONDITION: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL AVELINE, Huissier de Justice, AVELINE, AVELINE & ASS. HUISSIERS, CASE POSTALE 204, SAINTE-ADELE, (QUÉBEC), J0R 1L0. Tel.: (514) 229-4329. Ste-Adèle, le 13 janvier 1995.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-27-00883-936 PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -vs- GILBERT BOILEAU, Partie défenderesse. Le 24 janvier 1995, à 10h00, AU DOMICILE de la défenderesse, GILBERT BOILEAU, au 6, rue PLACE DIEUZE, à LORRAINE, seront vendus par huissier de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Mobilier de maison. CONDITION: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL AVELINE, Huissier de Justice, AVELINE, AVELINE & ASS. HUISSIERS, CASE POSTALE 204, SAINTE-ADELE, (QUÉBEC), J0R 1L0. Tel.: (514) 229-4329. Ste-Adèle, le 13 janvier 1995.

Cette cause, consistant en: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager LE. CONDITION: ARGENT COMPTANT.

Dollard-des-Ormeaux, Québec, H9B 2X6, Canada, présentera une demande pour changer son nom en celui de Filia CAGIANOS.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-221718-954 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT LE GREFFIER ADJOINT LAVILA DOUDOU Partie demanderesse

DANUS ILFRARD Partie défenderesse ORDRE est donné à DANUS ILFRARD, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1 100 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de DANUS ILFRARD. Lieu: Montréal Date: 09 janvier 1995 MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-43-000378-942 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse Leah BRITTON-CAMERON adresse inconnue ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, au 410 est rue Bellechasse, Montréal, et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'admissibilité à l'adoption concernant l'enfant Jeremy CAMERON né le 15 janvier 1994 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption. Vous êtes avisé qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut. Montréal, le 10 janvier 1995. LUCILLE FOULLIER, Greffier adjoint

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION GLOBAL LTEE 2847-3742 QUÉBEC INC. Prenez avis que la compagnie 2847-3742 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. A Ormstown, le 13 décembre 1994. Me René Thémis, notaire.

TRAITEMENT THERMIQUE GLOBAL LTEE AVIS est par les présentes donné que TRAITEMENT THERMIQUE GLOBAL LTEE demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de cette compagnie est situé à Candiac, province de Québec, Montréal, le 10 janvier 1995. Les procureurs de la compagnie, GUY & GILBERT.

Advertisement for 'C'EST NOËL' featuring 'ENVOYEZ DON' and 'TIMBRES DE PAQUES' with a phone number 1 800 263-1969.

Avis public

Service du greffe Usage conditionnel

AVIS PUBLIC est donné que le Comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le mercredi 8 février 1995 à 9h, sera saisi d'une demande d'autorisation pour l'exercice d'un usage conditionnel relativement à la propriété sise au numéro 540, rue de la Gauchetière Est.

Cette demande permettrait l'implantation, à l'adresse ci-dessus, d'une «salle de spectacle», d'une superficie d'au plus 500 mètres carrés selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M. c. U-1).

Conformément au règlement ci-dessus, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au Comité exécutif relativement à cette demande doit le faire par écrit au plus tard le 26 janvier 1995, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal H2Y 1C6.

Montréal, 11 janvier 1995

Le greffier, Léon Laberge

Appel d'offres

Travaux publics - Génie

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec) H2Y 1A6 pour:

SOUMISSION 8145 Date d'ouverture: 25 janvier 1995

Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans les servitudes P-336 et P-337 (C.T.E.D.) du boulevard Crémazie vers le nord

Documents disponibles au Service du génie, Module génie civil 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.440 (872-3282/3281)

Un cautionnement de 30 000,00 \$ doit accompagner cette soumission.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 61,00 \$ T.T.C., en argent comptant

Montréal, le 16 janvier 1995

Le greffier, Léon Laberge

LE DEVOIR

## LE MONDE

## Funérailles émouvantes

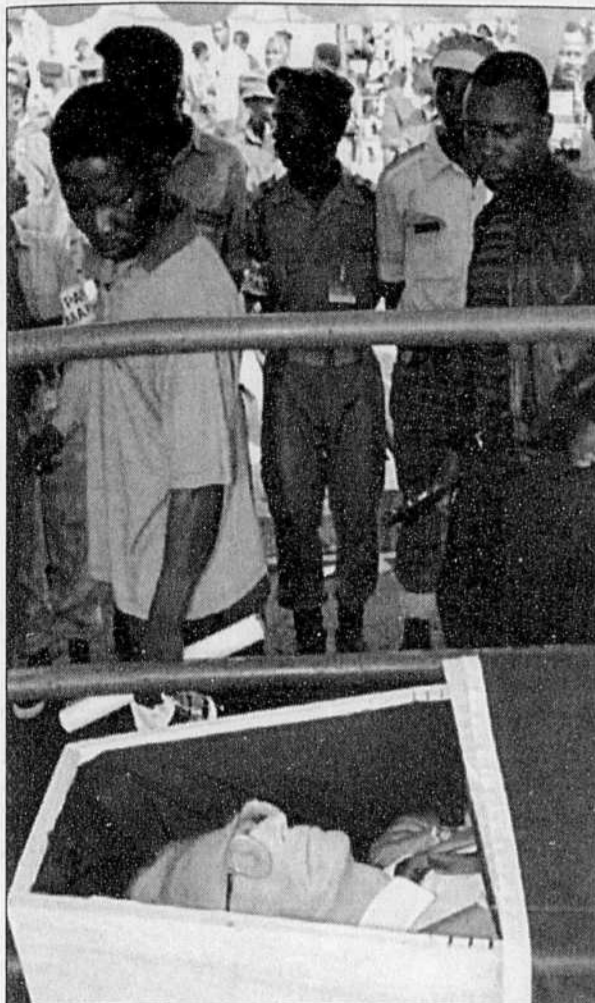


PHOTO AP

**DES DIZAINES** de milliers de Noirs sont venus rendre un dernier hommage à Joe Slovo, le vétérinaire blanc de la lutte contre l'apartheid, mais ses funérailles, hier à Soweto, ont donné lieu à de telles bousculades que le président sud-africain Nelson Mandela n'a pu accéder à la tombe. L'événement a déplacé des foules si nombreuses que les accès au cimetière ont été bloqués par de gigantesques embouteillages. Près de la tombe, le service d'ordre de l'ANC a été complètement débordé par ceux qui forçaient les cordons de sécurité et a dû demander des renforts de police.

RWANDA

## 200 000 réfugiés de retour

Goma (AFP) — Près de 200 000 réfugiés rwandais établis dans les camps de Goma (est du Zaïre) ont déjà regagné leur pays, selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

M. Joel Boutrou, représentant le HCR à Goma, a indiqué à l'AFP que «les retours des réfugiés étaient actuellement évalués à environ 200 000 personnes et qu'ils se poursuivaient à raison d'à peu près un millier de personnes par jour, par différents points de passage entre le camp de Goma et le Rwanda».

Les camps de réfugiés du Zaïre abritaient environ 800 000 personnes en août 1994 dans la région de Goma (nord du lac Kivu), selon les Nations unies et un peu plus de 200 000 à Bukavu (sud du lac), après l'afflux massif de Rwandais chassés de leur pays par la guerre en juillet dernier.

Les réfugiés rwandais volontaires au retour dans leur pays, a indiqué M. Boutrou, sont regroupés et escortés par le HCR avec l'assistance des troupes des Forces armées zairoises (FAZ) pour être acheminés vers des centres de transit au Rwanda où ils reçoivent un lot de dix jours de rations alimentaires ainsi que, dans certains cas, des semences agricoles.

TCHÉTCHÉNIE

## L'armée russe toujours tenue en échec

Grozny (Reuter) — Les combattants tchétchènes continuaient de tenir en échec hier des troupes russes qui semblaient sur le point de donner l'assaut final au palais présidentiel de Grozny.

L'opinion russe s'est mobilisée dans certaines grandes villes du pays pour accroître la pression sur Boris Eltsine afin qu'il mette fin à l'intervention : la télévision a montré des images de femmes en pleurs qui se sont rassemblées çà et là dans les grandes villes à la mémoire des centaines de combattants tombés dans les combats.

On dénombrait un millier de manifestants dans le centre de Moscou pour écouter des orateurs libéraux exiger que l'armée russe se retire de Tchétchénie. Plusieurs centaines de personnes ont fait de même à St-Petersbourg, où trois rassemblements ont eu lieu. Ailleurs dans le pays, des manifestations ont été signalées à Volgograd, à Tchéliabinsk, et jusqu'à Omsk en Sibérie.

À Grozny, le centre reste le théâtre de violents combats. «Nous revenons du palais. Il y a eu des combats toute la nuit dans certains des bâtiments de la place (de la Liberté). Nous avons combattu les Russes pièce par pièce. Nous avons fait une trentaine de prisonniers. Dans certains immeubles, il y avait des fusiliers-marins russes», a raconté un combattant.

Au point qu'au sein même de l'armée russe, on reconnaît que les Tchétchènes opposent une résistance farouche. «Une armée déterminée et bien équipée nous combat là-bas», a dit un commandant. «Il semble que ceux qui restent dans le palais présidentiel sont résolus à y mourir», a renchérit un autre officier.

De fait, les combattants tchétchènes attendent de pied ferme un éventuel nouvel assaut des blindés russes. «Pour nous, c'est mieux s'ils arrivent avec des tanks. On les voit et on les entend de loin et on peut les attaquer à chaque coin de rue», explique Salahouidine Biloiev, ex-commandant du KGB du temps de l'URSS, devenu aujourd'hui l'un des chefs des combattants tchétchènes. Il est vrai que les militaires russes insistent aussi sur le ca-

ractère hâtif de cette intervention, comme l'indique le chef de l'armée de terre pour qui l'opération souffre d'un manque de coordination au sein du gouvernement.

500 morts

Des sources militaires russes, citées par l'agence Interfax, ont fait état de plus de 500 soldats russes tués et de plus de 1000 blessés dans les mêmes rangs depuis le début de l'intervention.

Le palais présidentiel de Grozny a été gravement endommagé par un pilonnage d'une demi-heure samedi soir. Le lendemain, des journalistes ont pu constater que quatre étages de l'aide sud s'étaient effondrés. On ignore où se trouve le chef séparatiste Djokhar Douaïev, dont le fils aîné Ovlour, selon trois agences de presse russes, aurait succombé à des blessures reçues la semaine dernière.

Face à l'ampleur de la catastrophe, les Nations unies ont entamé hier des parachutages de première urgence destinés aux réfugiés tchétchènes, en dépit des restrictions qui leur sont imposées par les autorités russes.

Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a signalé qu'un IL-76 transportant 42 tonnes de fret était arrivé à Vladikavkaz (Ossétie du Nord) en fin de matinée. Une fois déchargé, cet appareil doit partir prendre livraison de 33 tonnes supplémentaires en Turquie et revenir à Vladikavkaz demain.

À Moscou, le conflit tchétchène soulève la question du partage des prérogatives entre le législatif et l'exécutif, et plus particulièrement de l'impuissance de la Douma face à un Boris Eltsine qui ignore superbement ses appels à l'arrêt de la campagne militaire.

«C'est vrai, nous nous sentons impuissants. La Douma a fait la preuve de son impuissance», pense Victor Cheïniss, député libéral du bloc réformiste Yabloko. «La crise tchétchène démontre bien que la Douma n'a aucun droit, qu'elle ne constitue qu'un faible obstacle sur le chemin du président», renchérit le communiste Guennadi Ziouganov.

La destitution de Mgr Gaillot provoque l'indignation

## Des catholiques manifestent

Paris (Reuter) — Plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier devant la cathédrale d'Évreux, en Normandie, et dans de nombreuses villes de France pour protester contre la destitution de Mgr Jacques Gaillot par le Saint-Siège.

Le verdict de Rome contre l'évêque progressiste, qui se veut le «porte-parole des exclus», a provoqué un profond malaise au sein de l'Église de France mais l'onde de choc a largement dépassé les milieux catholiques.

«C'est une épreuve pour l'Église en France car cet événement risque d'être source d'incompréhension et de division», a déclaré Mgr André Collini, archevêque de Toulouse.

Avec lui, six autres évêques ont regretté en termes plus ou moins fermes — de la «souffrance» à la «gravité extrême» — la décision de Jean Paul II.

Plus de 3000 personnes se sont rassemblées dans l'après-midi devant la cathédrale d'Évreux (Eure), symbole de la contestation. Des milliers de fidèles ont manifesté à Lyon, Lille, Rennes et Toulouse, Stras-

bourg, Paris et dans sa banlieue pour dénoncer une «Église lointaine et intolérante».

«C'est un peuple qui se réveille, qui se réveille de partout, qui prend la parole et qui manifeste», s'est réjoui Jacques Gaillot sur RTL. «Je suis content de voir un petit peu la vitalité qui peut s'exprimer dans l'Église et j'espère que ça sera un événement de clarification dans l'Église de France pour dire qu'il y a des choses qui ne doivent plus se faire dans l'Église, qu'il y a des méthodes qu'on ne doit plus employer», a-t-il ajouté.

Fait exceptionnel, Mgr Jacques Vilnet, évêque de Lille, a lu un texte de soutien à Jacques Gaillot au cours de la manifestation organisée dans le nord de la France.

«Cette décision est d'une gravité extrême. Le témoignage évangélique qui rayonnait du père Gaillot est et demeurera, j'en suis persuadé et je le souhaite, une lumière conduisant à la vraie Lumière, celle de la Bonne Nouvelle dans toute la force de sa vérité», a-t-il déclaré.

Répondant à l'appel des 15 diocèses

du diocèse d'Évreux, la procession des fidèles dans les rues de la ville normande a pris l'allure d'une véritable mobilisation. «Jacques on t'aime», scandaient les fidèles. L'évêque déchu, qui ne participait pas au défilé, a été applaudi alors qu'il apparaissait sur le balcon de l'évêché.

Sur les murs de la cathédrale d'Évreux, l'adresse de Jean Paul II a été placardée en vue d'une campagne de pétitions demandant la réhabilitation de Mgr Gaillot.

Cité par France-Info, un fidèle a exhorté le pape à annuler le voyage qu'il compte entreprendre en France en 1997. «On ne l'accueillera pas dans ces conditions», a-t-il dit. «Ce qu'on reproche à Mgr Gaillot, c'est d'être proche des petits, des exclus», a expliqué une femme au bord des larmes.

«Jésus-Gaillot: Rome 2000 ans après, la même intolérance», pouvait-on lire sur une banderole brandie à Toulouse où 500 personnes ont manifesté devant les portes de l'archevêché, avant d'être reçues par Mgr André Collini.

EN BREF

## APPEL AU CALME AU LIBERIA

Monrovia (Reuter) — Le président par intérim du Liberia, David Kpomakpor, a lancé hier un appel au calme au lendemain des émeutes de Monrovia au cours desquelles huit personnes ont trouvé la mort. Sur les ondes de la radio nationale, le chef de l'Etat s'est dit persuadé que le retard dans la nomination de la future présidence collégiale ne durerait pas et que les factions surmonteraient bientôt leurs divergences à ce sujet. Une manifestation pour la mise en oeuvre rapide de l'accord de paix signé le 21 décembre à Accra a dégénéré samedi dans les rues de la capitale libérienne. Les manifestants, furieux de l'incapacité des factions à s'entendre sur la composition finale du Conseil d'Etat chargé de diriger le pays jusqu'aux élections de novembre, ont marché sur l'aéroport et attaqué des voitures à coups de pierres. Les Casques blancs de la Force africaine d'interposition Ecomog sont intervenus et, d'après les services de sécurité, on dénombre huit morts au moins.

## EMBARGO ASSOULI

Colombo (Reuter) — Le gouvernement du Sri Lanka assouplira demain l'embargo qui frappe la bastion tamoul de Jaffna, dans le nord de l'île, a confirmé hier un haut fonctionnaire du ministère de la Défense. Hamilton Wanasinghe a toutefois ajouté que le gouvernement ne pourrait aller au-delà de cette concession. «La progression des discussions dépend maintenant de l'attitude du LTTE. Nous avons fait de notre mieux pour satisfaire à leurs exigences», a-t-il dit. Négociateurs du gouvernement et des Tigres de libération de l'Éelam tamoul (LTTE) ont convenu samedi de prolonger une trêve de deux semaines au-delà du 22 janvier.

## RAIDS ISRAËLIENS AU LIBAN

Beyrouth (AFP) — Trois membres du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) ont été tués et quatre autres blessés hier dans des raids aériens israéliens au sud de Beyrouth, a-t-on appris auprès des services de sécurité libanais. Des hélicoptères, couverts par des chasseurs-bombardiers, ont tiré sur des bases palestiniennes situées sur les hauteurs des localités côtières de Naameh et de Damour, à 20 km au sud de la capitale libanaise, a-t-on précisé. Contacté par l'AFP, un porte-parole du FPLP-CG à Beyrouth a indiqué ne pas pouvoir confirmer qu'il y ait eu des victimes. Cette formation dirigée par Ahmad Jibril, basée à Damas, est hostile au processus de paix au Proche-Orient.

## GEL DE LA CONSTRUCTION DANS LES COLONIES JUIVES

Jérusalem (AFP) — Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a annoncé hier le gel pendant une semaine de la construction dans les implantations de Cisjordanie occupée, a-t-on annoncé à la présidence du conseil. Ce gel sera imposé jusqu'à la prochaine réunion du conseil des ministres, le 22 janvier, au cours de laquelle la construction dans les colonies juives sera discutée. En revanche, les travaux pour les routes destinées aux colons afin de contourner les agglomérations palestiniennes de Cisjordanie ne sont pas touchés par ce gel et se poursuivront pendant cette semaine, a-t-on ajouté de même source. M. Rabin a annoncé cette décision à la demande du ministre des Communications, Mme Shulamit Aloni qui dirige le parti de gauche Meretz, après le report de la discussion sur les implantations, qui était prévue au conseil des ministres d'hier. Le Conseil des implantations juives de Cisjordanie a dénoncé dans un communiqué ce gel «qui n'aura aucune incidence concrète et constitue une reddition face au terrorisme arabe». Les colons israéliens ont relancé depuis deux semaines la «guerre pour la terre» en agrandissant plusieurs implantations et en construisant de nouvelles routes pour les relier entre elles, pour tenter d'empêcher l'extension de l'autonomie palestinienne et le retrait de l'armée israélienne des villes palestiniennes de Cisjordanie.

MEXIQUE

## Guérilla et gouvernement renouent un dialogue direct

San Cristobal de Las Casas (AFP) — La guérilla zapatiste et le gouvernement du président mexicain Ernesto Zedillo ont renoué hier un dialogue direct pour la première fois depuis près d'un an, ont annoncé les deux parties.

Le ministre de l'Intérieur mexicain, Esteban Moctezuma, préside en personne la délégation gouvernementale mexicaine. Il avait été désigné comme interlocuteur éventuel de la guérilla par le président Zedillo le 22 décembre dernier.

L'annonce de la reprise du dialogue, le premier depuis l'échec des conversations de paix de San Cristobal de Las Casas qui s'étaient déroulées du 20 février au 2 mars 1994, a été faite au moyen de deux communiqués émanant des deux parties et lus par Mgr Samuel Ruiz, évêque de San Cristobal de Las Casas, qui préside la commission nationale de médiation (CONAD), reconnue comme médiatrice par les deux parties.

Le communiqué de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), à l'origine du soulèvement armé dans le Chiapas du 1er janvier 1994, indique que «le thème unique de l'agenda de cette première rencontre est de discuter et de mettre au point des mesures qui permettent de détendre le climat de guerre, et d'éloigner le danger d'un affrontement entre les deux armées».

La guérilla zapatiste ajoute qu'elle s'engage formellement à respecter la vie, la liberté et les biens des délégués du gouvernement fédéral à la rencontre, qui se déroule, selon son communiqué, «au Chiapas, dans un endroit de la forêt lacandonienne».

Le communiqué du gouvernement ne se réfère pas à l'agenda ni à l'endroit de la rencontre, et souligne que «la rencontre directe entre les deux parties est un moment important».

Le gouvernement ajoute que ses représentants participent à cette rencontre «avec un esprit ouvert et une disposition constructive, consciente néanmoins que des questions aussi délicates nécessitent des processus d'évaluation, qui permettent d'aboutir à des accords pro-

gressifs et avancer ainsi de manière ferme et sûre».

Le gouvernement conclut en indiquant que «les deux parties sont convenues d'informer la presse au travers des communiqués, une fois terminée la rencontre».

Ni l'EZLN, ni le gouvernement, ne précisent si la rencontre durera plusieurs jours, ou si elle devait se terminer hier. Les correspondants de presse sur place penchent cependant pour la première hypothèse, la CONAD ayant laissé entendre qu'elle pourrait donner de nouvelles informations «dans la soirée».

Outre M. Esteban Moctezuma, la délégation du gouvernement comprend deux autres fonctionnaires, soit trois au total. Celle de l'EZLN comprend trois représentants du «Comité clandestin révolutionnaire indien-commandement général» (CCRI-CG). L'EZLN n'a pas précisé si le «sous-commandant Marcos», porte-parole et chef militaire de l'organisation zapatiste, participe ou non à la délégation.

L'annonce d'un dialogue direct entre la guérilla zapatiste et le gouvernement est une incontestable bonne nouvelle pour le gouvernement du président Zedillo, et devrait notamment contribuer à rassurer encore les marchés financiers, durement secoués après la dévaluation brutale du peso de plus du tiers de sa valeur, mais qui se sont repris en fin de semaine après l'annonce d'une importante aide américaine et internationale.

Le conflit du Chiapas, survenu le 1er janvier dernier, alors que le Mexique faisait son entrée officielle au sein de l'accord de libre-échange nord américain (ALENA), a fait 207 morts officiellement (400 selon des organisations indépendantes). Un cessez-le feu décrété unilatéralement le 12 janvier dernier par l'ex-président Carlos Salinas est respecté depuis cette date.

La situation au Chiapas, laissée sans solution par la précédente administration, avait recommencé à se tendre fortement le 8 décembre dernier, après la prise de fonctions officielle du gouverneur de l'Etat, Eduardo Robledo, membre du Parti révolutionnaire institutionnel, dont l'élection est contestée comme «frauduleuse» par la guérilla et l'opposition légale de centre-gauche.

ROCHE BOBOIS

Roche-Bobois est en solde! Les soldes Roche-Bobois ne se comparent à aucun autre. Ils ne sont pas fréquents et vous permettent de faire des économies exceptionnelles! Profitez des prix sans précédent sur les articles en montre en magasin, fins de séries, canapés composables en cuir et en tissu, salles à manger, tables basses, chambres à coucher, unifiés murales... Tout à des prix réduits!

Montréal, 1425, boul. René-Lévesque Ouest (angle rue Bishop) H3G 1T7 (514) 871-9070

## É D I T O R I A L

## La tour infernale

Jean-Robert Sansfaçon

Avec la hausse récente des taux d'intérêt rendue nécessaire pour éviter une chute trop brutale de notre devise, nous voilà bel et bien placés devant l'obligation de bloquer radicalement le rythme de croissance de notre dette. Le nier serait se rendre complice d'une mort certaine de l'État protecteur.

Certains se demandent encore si l'enflure des discussions et de la spéculation qui entoure l'éternel problème de la dette n'est pas seulement destinée à nous faire peur dans le but de nous taxer davantage et d'attaquer nos programmes sociaux. Avec la conjoncture économique qui s'est améliorée, mais la menace d'un ralentissement qui pointe déjà à l'horizon de 1996, la réponse va de soi: on agit cette année, l'an prochain il sera trop tard. Le temps n'est plus à savoir si on monte à bord du train, mais dans quel wagon on s'installe.

Le Canada n'est pas sur le bord de la faillite, pas plus qu'il n'est aux prises avec les problèmes des pays du tiers-monde. Nous possédons les richesses, la technologie, les infrastructures et les revenus suffisants pour faire face à nos obligations. Encore faut-il que nous en fassions une priorité.

Nos gouvernements, nos sociétés d'État et nos entreprises privées sont ensemble si endettées à l'égard des marchés financiers étrangers (300 milliards \$) que nous devons consentir à payer 30 milliards \$ de plus par année à l'étranger que ce que nous rapportent nos exportations. Une somme qui augmente à chaque hausse des taux d'intérêt. Autant d'argent qui n'est pas réinvesti chez nous pour accroître notre potentiel industriel, nos services publics, pour créer des emplois et améliorer notre niveau de vie. Autant d'argent que nous jetons littéralement par les fenêtres ouvertes de nos frontières.

Si cette dette de 300 milliards \$ à l'égard des pays étrangers avait été entièrement contractée pour améliorer notre potentiel industriel, on aurait moins à s'en inquiéter puisque les revenus générés par ces investissements suffiraient à faire face à nos obligations. C'est ce qui se produit lorsque Hydro-Québec, par exemple, emprunte à l'étranger pour financer un barrage qui lui rapporte des revenus pendant 50 ans.

Or, la majeure partie de nos emprunts à long terme a servi à financer des dépenses courantes des gouvernements. Une situation normale en période de récession, mais qui est aujourd'hui devenue insupportable à cause de l'endettement astronomique déjà accumulé avant le début de la dernière récession.

Malgré les compressions annoncées dans le premier budget Martin déposé en février 1994, le gouvernement fédéral va terminer la présente année fiscale avec des recettes de 124 milliards \$ et des dépenses de programmes de 119 milliards \$. D'ores et déjà, nous payons donc plus de taxes et d'impôts que nous obtenons de services en retour. Pourtant, nous nous retrouverons le 31 mars prochain avec un déficit, pour cette année seulement, de 40 milliards \$, à cause des 45 milliards \$ de frais d'intérêts. Et comme Ottawa ne dispose que d'un surplus de recettes sur ses dépenses de programmes de 5 milliards \$ (124 - 119), il lui faudra ajouter les 40 milliards \$ qui lui manquent à la dette accumulée.

En somme, tant que les dépenses de programmes ne seront pas beaucoup plus basses que les recettes des impôts, les intérêts impayés continueront de fai-

re grimper la dette, puis les intérêts de l'année suivante et ainsi de suite, à l'infini.

De 10 milliards \$ en 1980, les frais d'intérêt annuels sur la dette fédérale atteignent 45 milliards \$ cette année. En supposant qu'Ottawa se contenterait d'équilibrer dépenses de programmes et recettes au cours des cinq prochaines années, ajoutant année après année la totalité des intérêts à la dette accumulée (ce qu'il a fait jusqu'ici), nous nous retrouverions en l'an 2000 avec des frais d'intérêts dépassant les 70 milliards \$ par année!

D'où l'absolue nécessité de présenter, le mois prochain, un budget qui consacre une plus grande part des recettes d'impôts et de taxes au remboursement des frais d'intérêt, réduisant du même coup le déficit et ralentissant la croissance de la dette totale.

Si le gouvernement libéral de Jean Chrétien tient sa promesse de ramener à 3 % du PIB son déficit de 1996-97, un objectif bien modeste, il devra élargir de beaucoup l'écart des 5 milliards \$ qui séparent cette année les recettes et les dépenses de programmes de son gouvernement. Il pourra toujours compter pour

Le temps  
n'est plus à savoir  
si on monte  
à bord, mais  
dans quel wagon

ce faire sur la croissance économique, par contre, plus les taux d'intérêt augmentent, plus il faudra songer à réduire les autres dépenses de l'État... ou à augmenter les impôts. De combien? Difficile à dire avec précision, mais certainement d'au moins 10 à 15 milliards \$ par année d'ici deux ans. Moins que cela ne ferait que retarder l'échéance fatidique. Sur tout si un ralentissement de l'économie vient plus tôt que prévu diminuer les recettes et accroître les pressions sur les dépenses sociales.

Nous ne sommes donc plus au cœur d'un débat idéologique opposant tel ou tel maintien des programmes sociaux et néolibéraux. Nous voilà plutôt esclaves de calculs mathématiques implacables. Prétendre qu'il faut maintenir les dépenses gouvernementales et le déficit à leur niveau actuel pour ne pas aggraver la pauvreté et le chômage, serait se faire complice des mesures beaucoup plus radicales qui s'en suivraient nécessairement à brève échéance.

Cela dit, il existe un bon côté à cette mécanique implacable, c'est qu'elle fonctionne aussi en sens inverse. Une fois le coup de barre donné, les dépenses de programmes réduites de façon suffisante pour absorber la majeure partie des frais d'intérêt d'une année, le même surplus des recettes sur les dépenses de programmes servira à stopper radicalement la croissance de la dette et à ramener les intérêts annuels à une proportion de plus en plus mince du budget. En quelques années seulement, il deviendrait possible de diminuer les impôts, moyen privilégié pour stimuler l'économie et mettre fin à la croissance de notre endettement.

S'il doit y avoir un débat d'idées au cours des prochains jours, ce n'est donc plus sur l'urgence de renverser le processus à l'origine de la spirale infernale, mais sur les moyens de parvenir à atteindre cet objectif en respectant les critères d'efficacité, de justice et d'équité. Faut-il réduire les dépenses ou augmenter les impôts? Ou encore, les deux à la fois? Est-il possible d'éviter de faire disparaître des pans entiers de nos programmes de sécurité, de santé et d'éducation? Questions complexes auxquelles plusieurs ont déjà répondu, souvent en fonction de leurs seuls intérêts.



LE MONDE

## Le retour de la crédulité

Si vous vous disputez la propriété d'un terrain avec votre voisin, que vous refusez tous deux de négocier, que vous décidez tous deux d'installer des piquets entre lesquels vous planterez lui ses choux vous vous raves, qu'une altercation vous oppose au-dessus des plates-bandes, que l'un de vous dans l'émerveillement jette sa cigarette allumée, qu'elle tombe dans un pot d'huile pesticide inflammable, que la haie prend feu, qu'un vent violent souffle, que deux maisons adjacentes entrent en conflagration, qu'une conduite de gaz explose, que Montréal y passe, que tout est ruine le lendemain entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies, il est certain que votre chicane aura mené au chaos, quasiment à la fin du monde.

Ainsi s'écrivent les scénarios de films d'horreur, ainsi s'écrivent une bonne partie des scénarios que fabrique l'industrie constitutionnelle, actuellement en fulgurante reprise. Il n'était ni pire ni meilleur qu'un autre, celui que publiait la semaine dernière l'Institut C. D. Howe, et dont le premier ministre du Québec s'est gaussé en se demandant si, la prochaine fois, le scénario-catastrophe de la souveraineté ne comprendrait pas une explosion nucléaire. Contrairement à M. Parizeau, toutefois, j'ai pris le temps de lire le document que l'Institut a commandé à Patrick J. Monahan, le juriste qui, après évaluation des «coûts et conséquences de la séparation du Québec», vient d'annoncer au Canada la pire catastrophe de son histoire, bien supérieure à la dépression d'après la grande crise de 1929. J'en suis sorti moins inquiet de l'apocalypse que des mécanismes intellectuels qui se dérèglent de la même manière, dans les instituts, que chez Oprah ou Geraldo au petit écran.

M. Monahan est juriste, professeur agrégé à l'Osgoode Hall Law School. Là-dessus, il n'y a rien à discuter. Quand il devise du droit de sécession et de la constitution canadienne, quand il conteste l'avis d'experts québécois sur le maintien des frontières du nouvel État indépendant, quand il traite des modalités de

LISE  
BISSONNETTE

la reconnaissance internationale d'un Québec souverain, il est fort intéressant à lire et c'est même un devoir de le faire avec soin. Les choses se gâtent quand il passe des considérations juridiques aux considérations psychologiques.

Sa conclusion chaotique, qui est un choix entre divers scénarios dont certains seraient bien plus paisibles, repose en effet essentiellement sur sa perception de la réaction du gouvernement canadien, et des citoyens du reste du Canada, à un OUI au référendum québécois. Les négociations piétineraient, prévoit-il dans sa boule de cristal, et le Québec prendrait alors la voie de la Déclaration unilatérale d'indépendance (DUI). Les Canadiens verraient là un ultimatum. «Ceci créerait probablement beaucoup de ressentiment et de colère et attiserait le feu de ceux qui prônent la ligne dure avec le Québec.»

La cigarette allumée vient d'être jetée. Donc Ottawa serait mal vu s'il négociait, donc il s'ensuivrait une guerre des nerfs, donc les dirigeants des autres provinces seraient entraînés dans la bataille, donc Ottawa pourrait tenter de forcer le retour du Québec à la raison en recourant à des sanctions économiques, donc les investisseurs étrangers prendraient panique et vendraient massivement les obligations et bons canadiens du trésor, donc le dollar chuterait terriblement, donc les taux d'intérêt grimperaient terriblement aussi, donc s'installeraient partout la confusion et le chaos. Bref la ruine, et cette fois de l'Atlantique au Pacifique.

Les réflexions de M. Monahan ne relèvent plus du droit, mais de la psychosociologie, une discipline dans laquelle il n'est pas plus expert que les chroniqueurs qui se livrent

tous les jours à ce genre de supputations. La différence, c'est que les réflexions de journalistes sont en général reçues avec légèreté, qu'elles ont rarement valeur plus qu'éphémère. Alors que celles d'un «expert» en droit qui sort de son champ et communique au public ses peurs intimes et cosmiques passent pour des «conclusions» qui méritent révérence.

L'estampille de l'Institut C.D. Howe couronne ainsi, tout au plus, un exercice de psychologie populaire, qui analyse les sentiments collectifs (la colère, le ressentiment) comme les courriers du cœur le font des sentiments personnels. M. Monahan va plus loin en prédisant avec une grande précision les conséquences de cette dynamique de groupe en détresse. Il tombe alors dans les méthodes de l'astrologie, de l'instinct qui tente de se faire passer pour une science. Voilà bien l'esprit fin de millénaire qui commence à nous assaillir, avec son cortège de voyants, de gourous, d'affamés de l'apocalypse, et de démissionnaires de la raison.

La mouvance du nouvel âge, qui a donné un vernis intellectuel aux plus vieilles dérivés du spiritisme, s'insinue un peu partout, fait glisser la frontière entre fiction et réalité. Durant la période des Fêtes, vous aurez peut-être assisté, comme moi, à ce bulletin de nouvelles de la télévision de Radio-Canada, qui s'est ouvert sur une entrevue avec un astrologue montréalais. Il était excellent, nous disait-on, car il avait prédit la chute du mur de Berlin ou la fin de l'empire soviétique, je ne sais plus trop. Et Radio-Canada de lui demander de se prononcer sur un peu tout, y compris sur le résultat du référendum de 1995. C'était présenté avec un sourire, bien sûr, mais c'était présenté quand même, avant les événements du jour en Bosnie, dans le même cadre et à égalité.

Entre l'astrologie qui fait aller son pendule et décrète que ce sera NON, et M. Monahan qui lâche le domaine du droit pour écrire un scénario de politique-fiction, il n'y a qu'une différence de statut social. Les deux profitent de l'humeur du temps, qui est au retour de la crédulité.

## L E T T R E S

## Plus loin que la tricherie

Vous avez parlé avec justesse de la conduite de l'ex-ministre Marie Malavoy en la qualifiant «d'irresponsable». (*Le Devoir*, 26-11-94). Les fautes qu'elle a finalement avouées vont plus loin que la tricherie à l'égard du processus électoral d'un pays démocratique. La citoyenneté, il faut le rappeler, comporte des droits et des devoirs, indissociablement. Avoir, au nom d'un rêve, négligé pendant plus de 25 ans de «régulariser» sa situation à l'égard de son pays réel comporte un aspect odieux pour l'ensemble des citoyens de ce pays. Avoir bénéficié pendant tant d'années des avantages qu'offre la citoyenneté d'un grand pays sans avoir pris l'engagement minimal d'en respecter les lois ne fait sûrement pas de Mme Malavoy la candidate idéale à un éventuel prix Nobel de la moralité publique.

Vous avez également trouvé «sidérante» l'attitude du premier ministre lors de l'acceptation officielle de la démission de sa ministre de la Culture. Vous avez tout à fait raison. Il est allé encore plus loin dans l'incongruité «au cours d'une conversation informelle», devant les journalistes, comme le rapporte votre chroniqueur: «Comme homme, écrit-il, il (M. Parizeau) ne trouve pas que le geste posé jadis soit grave». Que vient faire le point de vue de l'homme-Parizeau dans cette affaire, sinon tenter de banaliser un acte délibéré de désobéissance civile?

En l'occurrence, les seuls commentaires pertinents, c'est-à-dire ceux qui intéressent l'opinion publique, sont ceux du chef de parti et du chef du gouvernement, étant donné sa res-

pensabilité particulière dans l'acceptation de tous les candidats de son parti et dans la promotion de quelques élus au rang de ministres. Il aurait pu ajouter le point de vue du citoyen Parizeau puisqu'il s'agissait justement d'un problème de citoyenneté. Pour ce qui est de ses états d'âme, il dispose sûrement d'un lieu plus propice à leur effusion qu'une tribune destinée aux affaires publiques.

François Caron  
St-Rédempteur-de-Lévis, 28 novembre 1994

## Plus qu'une majorité simple

Dans ce tout récent mais vieux débat au sujet du pourcentage du vote requis pour accéder à une bien hypothétique souveraineté du Québec, il y a un argument qui n'a pas été entendu: peut-on croire que l'option fédéraliste ou canadienne disparaîtrait par enchantement du paysage politique québécois après un référendum gagné de façon serrée par le PQ? Le Parti libéral, semble sous-entendre la pensée péquiste, deviendrait alors un parti non fédéraliste. Par quel miracle, je n'en sais rien. Si l'on prend l'exemple du PQ qui n'a pas abandonné sa raison d'être avec 40 % du vote populaire lors du référendum de 1980, comment penser que le Parti libéral, quant à lui, abandonnerait son option fédéraliste, s'il advenait que la souveraineté l'emporte en 1995?

D'ailleurs, cette question a été posée à Jacques Parizeau durant la dernière campagne électorale. Le chef de l'opposition de l'époque a semblé quelque peu décontenancé par la question, mais il a finalement répondu qu'en bon démocrate, il respecterait un vote populaire majoritaire qui

ramènerait le Québec dans le Canada. Une conclusion s'impose à l'évidence: il faudra beaucoup plus que 50 % des voix plus une pour que la question de l'indépendance se règle historiquement.

Michel Lebel  
Montréal, 11 janvier 1995

## Ottawa fou de la pub

J'ai récemment lu l'article ci-dessus. Je suis désolé de constater à quel point le rédacteur et les bloquistes omettent de discuter du bien-fondé de l'initiative fédérale dans le domaine du tourisme. Tout récemment, je lisais dans *Le Devoir* à quel point le tourisme constitue une lueur d'espoir dans l'économie montréalaise. Entre autre, le Casino avait augmenté le taux d'occupation dans les hôtels et augmentait donc le nombre d'emplois là et dans d'autres industries liées. En Alberta, par exemple, le tourisme est devenu la deuxième industrie en importance. Partout au Canada, le secteur touristique crée des emplois, entre autres, pour les étudiants. Les retombées dans d'autres secteurs sont très importantes. De plus, cela aide à réduire l'énorme déficit touristique du Canada.

Malheureusement, le rédacteur et les députés bloquistes consultés choisissent de politiser et dénigrer, de manière alarmiste et inutile, une initiative qui tarde depuis trop longtemps; faire connaître le Canada aux Canadiens. De plus, le Canada jouit d'une réputation internationale; quoi de mieux pour le promouvoir (y inclus le Québec) qu'un effort national concret et durable comme une Commission canadienne du tourisme!  
Me Roy Des Pins-Klassen  
Edmonton, 12 janvier 1995

## À P R O P O S

## ... des adultes qui vivent seuls

Le nombre des adultes âgés de 30 à 54 ans vivant seuls a presque doublé au cours des 10 dernières années. En 1993, ils formaient un effectif de près d'un million de personnes et représentaient 9 % de la population dans cette tranche d'âge. Comparativement aux autres personnes de 30 à 54 ans, les personnes seules de ce groupe d'âge sont plus instruites et elles sont plus susceptibles d'exercer une profession libérale ou d'occuper un poste de gestionnaire et sont en grande partie des hommes. Le revenu moyen des 30-54 ans vivant seuls est d'environ 2000 \$ de plus que celui des personnes du même groupe d'âge

ne vivant pas seules.

Certaines différences caractérisent les hommes et les femmes seuls sur le plan du niveau d'instruction, de la profession et de l'activité sur le marché du travail: les femmes sont plus instruites que les hommes et sont plus susceptibles d'exercer une profession de col blanc, en particulier la minorité de celles qui ont un revenu de 40 000 \$ ou plus.

Étude de Diane Galarneau, Perspective, Statistique Canada, 1994

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

## IDÉES

## Un profil de lecteurs

Pour passer l'hiver, les itinérants ont le choix entre le métro, les Dunkin Donuts, les McDonald's et... les bibliothèques où leur présence est parfois problématique

MARTINE LACROIX

Ce texte a été publié dans le Journal L'itinéraire, un mensuel tiré à 20 000 exemplaires et vendu sur la rue 1\$ dont la moitié revient au vendeur itinérant. L'auteure a réalisé un mémoire de maîtrise en bibliéconomie sur les itinérants et la bibliothèque.

Il fait froid. On remonte le col de son manteau. On enfonce les mains dans nos poches. On s'empresse de rentrer chez soi afin de se réchauffer. Pour une personne qui n'a pas de domicile fixe, ce n'est pas aussi facile. Où trouver un minimum de chaleur? On peut se tourner vers les stations de métro... si, bien entendu, on arrive à faire bon ménage avec les agents de surveillance. On peut aussi se réfugier dans un Dunkin Donuts ou un McDonald's. Cependant, les gens qui ne sont pas souvent regardés d'un mauvais œil. Puis, il y a les bibliothèques.

En effet, certaines bibliothèques de la région métropolitaine sont fréquentées sur une base régulière par des itinérants. On pense alors à la Bibliothèque nationale du Québec (1700, rue Saint-Denis), la Centrale annexe (91160, rue Sherbrooke Est), la succursale temporaire de la Centrale (1301, rue Sherbrooke Est) ainsi que la bibliothèque du Plateau Mont-Royal (465, rue Mont-Royal Est).

On note que, depuis quelques années, ce phénomène s'accroît. C'est normal puisque de plus en plus de gens vivent dans la rue. De plus, beaucoup de refuges pour itinérants n'ouvrent qu'à la tombée de la nuit. Laissés à eux-mêmes, les sans-abri cherchent alors des endroits où passer leurs journées durant l'hiver.

Toutefois, il arrive que leur présence à la bibliothèque occasionne quelques problèmes. On leur reproche entre autres de sentir mauvais, d'apporter à la bibliothèque leur balluchon souvent malodorant, d'y faire la sieste, de se laver dans les toilettes et de se montrer impolis avec le personnel. De plus, certains ont un comportement déplacé et imprévisible. Il ne faut pas oublier que, depuis les dernières années, plusieurs instituts psychiatriques ont laissé sortir des malades, devenus rapidement des sans-abri.

**La bibliothèque doit être un lieu de tolérance afin que soient libres d'y circuler ceux qui apprennent dans les livres et ceux qui apprennent dans la rue.**

Après avoir consulté la littérature disponible à ce sujet, on constate que les bibliothèques américaines sont généralement mieux préparées que les nôtres pour accueillir les itinérants. Trois facteurs pourraient expliquer cela. D'une part, l'itinérance est un phénomène social beaucoup plus répandu aux États-Unis qu'au Canada. Comparer les problèmes rencontrés dans les bibliothèques de New York à ceux vécus dans celles de Montréal et Toronto équivaudrait à comparer des pommes avec des oranges. Les directeurs des bibliothèques publiques américaines se trouvent dans l'obligation d'agir, alors que ceux du Canada doivent se permettre de tolérer davantage.

D'autre part, le fait qu'aux États-Unis un itinérant ait poursuivi en justice une bibliothèque après avoir été expulsé à certainement accéléré l'adoption de politiques relatives à cette clientèle particulière. Jusqu'à ce jour, aucune poursuite semblable n'a été engagée au Canada.

Finalement, les bibliothèques américaines, disposant de ressources financières considérables, sont en mesure de former du personnel pour répondre au besoin de cette clientèle. Au Québec, nos bibliothèques faisaient déjà piètre figure sur le plan des budgets alloués pour l'acquisition de documents. Alors, comment pourraient-elles investir dans un type de formation non essentielle à son fonctionnement?

Quant aux moyens mis en application dans les bibliothèques américaines pour répondre aux besoins des itinérants, ils sont variés. En ce qui a trait à leurs besoins vitaux,

certaines bibliothèques ont mis à leur disposition des listes de coordonnées servant à les orienter vers des services sociaux, des maisons d'hébergement ainsi que des banques alimentaires. Cependant, il ne faut pas oublier que leurs besoins peuvent être d'ordre littéraire. Afin de les combler, des bibliothèques ont installé des collections de livres et des magazines dans des refuges de sans-abri, et il y a même de l'animation (conférence, heures de conte pour les enfants, spectacles, etc.).

Cette façon de répondre aux besoins des sans-abri fait en sorte qu'ils n'ont pas à se rendre à la bibliothèque pour bénéficier des services documentaires. Forcément, cela permet d'éviter les inconvénients qu'entraîne parfois leur présence. D'un autre côté, cela ne contribue-t-il pas à les «ghettoïser»? Répondre à leurs besoins consiste également à leur donner accès au service de prêt, raison d'être par excellence des bibliothèques publiques. Pour en profiter, il faut nécessairement donner une adresse. Dans le but de ne pas exclure les bibliothèques américaines à cette condition, certaines bibliothèques ont obtenu la collaboration d'organismes communautaires qui se por-

tant garants des documents empruntés par les itinérants. De cette manière, le personnel sait où se référer en cas de dommages ou de pertes des volumes.

Pour en revenir aux problèmes mentionnés précédemment, il existe certaines façons d'y remédier. Par exemple, afin que les toilettes ne servent pas de salle de bain, on peut retirer les dispensateurs de papier à main et les remplacer par des sèche-choses. De plus, pourquoi ne pas obliger tous les usagers de la bibliothèque à laisser leurs sacs dans des casiers prévus à cet effet, tout comme à la Bibliothèque nationale du Québec?

Ce qui empêcherait les gens de pouvoir y entrer des paquets qui dégagent des odeurs nauséabondes. D'autre part, nul doute que la présence de gardiens de sécurité contribue à diminuer les risques d'incidents majeurs. À la Centrale de Montréal, on a d'ailleurs constaté une nette amélioration du maintien de l'ordre depuis leur embauche.

Il semble important que la bibliothèque demeure un lieu de tolérance afin que soient libres d'y circuler ceux qui apprennent dans les livres et ceux qui apprennent dans la rue.



Après la distribution des sacs de couchage en décembre dernier...

PHOTO JACQUES NADEAU

Sacs de couchage aux itinérants

## Un logement dans son sac

Le manque de communication a fait d'un événement plein de bonne volonté un coup d'épée dans l'eau

ALAIN DEMERS

Nous reprenons l'éditorial publié dans le Journal L'itinéraire de janvier 1995.

L'année 1995 sera l'Année internationale de la tolérance. Dans l'opinion publique, 1994 a été une année de répression policière envers les itinérants. On pense entre autres au nettoyage du Carré Saint-Louis par une forte présence policière qui a éloigné les itinérants de ce parc. La police a aussi terni son image auprès de la communauté gaie du Centre-Sud. Pour rehausser sa cote d'amour, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) termine cette triste année en s'associant avec le Club Rotary, Canadien Tire, et les nettoyeurs Chatel, Michel Forget et Daoust, en distribuant des sacs de couchage aux itinérants de Montréal.

Le 8 décembre dernier se déroulait la distribution des sacs sous l'œil attentif et quelque peu voyeur des médias, témoins de la misère humaine. Aux dires des promoteurs du projet, les gens qui dorment dans la rue le font par choix. Lorsque l'on connaît la problématique de l'itinérance et l'état physique et mental de certaines personnes, il devient évident que ce n'est pas un libre choix de leur part. Si certains ont choisi, consciemment ou inconsciemment, de refuser la société telle qu'elle est, ils n'ont cependant pu trouver un autre style de vie: ils sont devenus itinérants par manque de choix.

Contrairement à tout ce qui s'est dit ces derniers mois, ce n'est pas 5000 sans-abri qui couchent dehors l'hiver mais bien une minorité. Il est inutile de grossir une réalité déjà intolérable. Le premier vice-président de la conférence du Club Rotary, Louis Dionne, affirme ne pas avoir contacté, par manque de temps, les intervenants du milieu de l'itinérance avant de mettre en branle son projet. Encore une fois le manque de communication a fait d'un événement plein de bonne volonté, un coup d'épée dans l'eau.

Il apparaît évident que cette initiative du Club Rotary et des autres collaborateurs va dans le sens contraire des actions des intervenants du milieu qui tentent par tous les moyens de sortir les itinérants de leur condition misérable dans la rue. De plus, selon certains intervenants, les sacs serviront davantage de couvertures à des gens vivant en chambre ou en logement qu'aux itinérants eux-mêmes. Même si 1995 est l'Année internationale de la tolérance, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal n'a nullement l'intention de tolérer les itinérants couchant dans les parcs, qu'ils soient munis de sacs de couchage ou non. La police a encore raté son coup en s'associant à un projet qu'elle n'avait pas l'intention d'appliquer entièrement. Elle prouve encore une fois qu'elle n'est pas vraiment à l'écoute de la communauté. Verra-t-on prochainement des itinérants se faire emmener au poste de police dans des sacs de couchage... distribués par la police elle-même? Dans cette aventure, l'entreprise privée et des gens bien intentionnés ont déployé beaucoup d'énergie qui aurait sûrement pu être mieux dépensée dans des projets déjà existants mais qui manquent de financement et d'appui. Dans ce nouveau numéro de L'itinéraire, nous vous présentons un dossier logement qui illustre la condition de vie de bien des gens pauvres de Montréal qui n'ont pas nécessairement qu'un sac de couchage pour leur tenir lieu d'habitation. Mais l'abri ne tient parfois qu'à un fil...

## D'un Québec souverain à un Québec associé

Pourquoi ne pas mettre en commun la politique étrangère et la défense?

JACQUES FOURNIER

L'auteur travaille dans un CLSC.

À l'heure de l'échec de l'Accord du lac Meech, plus de 60% des Québécois étaient favorables à la souveraineté. Robert Bourassa a complètement gaspillé ce rapport de force, comme l'a magistralement démontré le journaliste Jean-François Lisée dans son livre *Le Tri-choeur*.

Des sondages, quand on demande aux Québécois s'ils croient que le Québec sera souverain un jour, plus de 60% des répondants déclarent que oui. Comment transformer ce potentiel de 60% en un actif de 60%?

En plus de rassurer les Québécois par rapport à quelques grandes questions (la monnaie, la citoyenneté, la question amérindienne, etc.), il serait pertinent de faire un bout de chemin en direction des alliaristes qui représentent environ 10% de l'éventail des sensibilités politiques. C'est au chapitre des compétences à mettre en commun éventuellement qu'il vaudrait la peine d'examiner davantage la question.

Il me semble en particulier qu'il serait innovateur de réfléchir immédiatement à la possibilité de mettre en commun la politique étrangère et la défense.

Pourquoi la politique étrangère? Parce que cela serait conforme à tout un courant progressiste qui favorise le rapprochement des politiques étrangères dans le monde, à commencer par la Communauté européenne.

Bien sûr, l'Union des producteurs agricoles, pour une, n'a guère envie que la politique étrangère québécoise soit inféodée à la politique étrangère canadienne. Les dernières négociations du GATT ont démontré que les intérêts des agriculteurs québécois ne sont pas nécessairement ceux des agriculteurs canadiens. Mais finalement, les producteurs agricoles québécois ont convenu qu'ils arriveraient à tirer leur épingle du jeu dans le nouveau contexte, même si leur pouvoir sur la détermination de ce nouveau contexte n'a pas été aussi grand qu'ils l'auraient souhaité. Quant à la mise en commun de la défense, la question mérite réflexion, au moment où l'armée cana-

dienne s'active surtout au sein des contingents de Casques bleus. Il existe tout un courant pacifiste au Québec qui trouverait peut-être que la mise en commun de la défense pourrait être une voie royale pour réduire l'importance des crédits budgétaires consacrés à la fonction militaire.

Au moment de sa publication, le rapport Allaire avait étonné plusieurs souverainistes par l'ampleur de ses revendications. On y proposait que le Québec ait pleine compétence dans 22 champs de juridiction.

## 11 champs exclusifs aux provinces

Il y aurait d'abord 11 champs que la Constitution canadienne actuelle accorde exclusivement aux provinces et que le fédéral a souvent envahis par son «pouvoir de dépenser»: les affaires sociales, les affaires urbaines, la culture, l'éducation, l'habitation, les loisirs et les sports, la politique familiale, la politique de main-d'œuvre, les ressources naturelles, la santé et le tourisme.

Ensuite, le rapport Allaire propose que 11 juridictions non spécifiquement mentionnées dans la Constitution de 1867 soient confiées exclusivement au gouvernement québécois: l'agriculture, l'assurance-chômage, les communications, le développement régional, l'énergie, l'environnement, l'industrie et le commerce, la langue, la recherche et le développement, la sécurité publique et la sécurité du revenu. Comme on peut le constater, il ne resterait au fédéral comme «gros morceaux», que la monnaie, les affaires étrangères et la défense.

On pourrait peut-être convaincre plusieurs alliaristes, maintenant partisans du Parti Action démocratique du Québec (PADQ), si l'on annonçait immédiatement les couleurs pour les lendemains de l'indépendance: le projet de mise en commun avec le Canada de notre politique étrangère et de notre défense.

L'idée qui est sous-jacente ici, ce n'est pas la souveraineté-association avec un trait d'union. C'est la souveraineté pleine et entière. Point.

Puis, quelques mois ou quelques années plus tard, l'association dans quelques champs bien précis comme la politique étrangère et la défense. La souveraineté n'est pas

conditionnelle à un traité d'association négocié d'avance, avant la souveraineté. La souveraineté apparaît ici comme un statut juridique clairement obtenu qui permet — enfin — de négocier une association mutuellement avantageuse.

L'application du principe de subsidiarité (selon lequel on doit confier les responsabilités et les compétences au niveau le plus près possible des citoyens) favorise l'idée que les 22 compétences mentionnées par le rapport Allaire soient de juridiction québécoise. Par contre, les compétences en matière de défense et de politique étrangère pourraient aisément être déléguées à un autre niveau de mise en commun. Ce transfert de souveraineté ferait l'objet d'un traité. Si nous ne sommes pas satisfaits de cette mise en commun, après quelques années, nous pourrions toujours en récupérer les responsabilités, en respectant les délais de non-renouvellement du traité.

Concrètement, on pourrait ajouter un article au projet de loi sur la souveraineté du Québec qui se lirait ainsi: «Le gouvernement du Québec est autorisé à conclure avec le gouvernement du Canada un accord de mise en commun de sa politique étrangère et de sa défense. Un tel accord doit, avant d'être ratifié, être approuvé par l'Assemblée nationale. Cet article entre en vigueur le lendemain du jour où la présente loi est approuvée par référendum.»

## Comment transformer un potentiel de 60% de oui en un actif de 60%?

Revenons à la question de départ: comment transformer un potentiel de 60% de oui au référendum en un actif de 60% de oui? En faisant d'ores et déjà preuve d'imagination concernant les lendemains de la souveraineté. En tentant d'inventer des modèles qui répondraient à quelques-unes des questions des indéciés.

Risque-t-on alors d'être traités de «révisionnistes»? N'y a-t-il pas un danger de dévoyer la souveraineté avant qu'elle ne soit acquise? Ces accusations ne sont pas fondées dans la mesure où une attitude d'ouverture nous permettrait d'avancer dans le chemin de la souveraineté plutôt que d'être figés dans des positions qui nous stériliseraient collectivement.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (ad-joint au directeur de l'information), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (livres), Paul de Rivière, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à la publicité: Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Marlène Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Document: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## ULTRA Plateforme commune

SUITE DE LA PAGE 1

trève et tout dialogue avec le pouvoir.

Partisan de la guerre sainte jusqu'au renversement de la «junte», le GIA a notamment revendiqué la plupart des assassinats d'étrangers, et le récent détournement de l'Airbus d'Air France sur l'aéroport d'Alger.

Il réclame la libération «immédiate et sans conditions» d'Abdelhak Layada, ancien chef du GIA condamné à mort par la Cour spéciale d'Alger et d'un autre membre de ce groupe, Ahmed El-Wedd. Il exige «l'application de la loi de Dieu» contre «les généraux» accusés d'avoir «retardé l'application du projet islamique» en Algérie.

Il réclame enfin la «dissolution de tous les partis communistes et athées». Cette dernière condition serait une «preuve» de la bonne volonté du pouvoir à «combattre les ennemis de la religion», précise le texte.

Le communiqué souligne que «si le pouvoir répond à toutes ses demandes, le GIA s'engage à arrêter la guerre dans le cas où le cheikh Ali Belhadj (numéro 2 du FIS) lance un appel dans ce cadre».

Les deux chefs, du FIS, Abassi Madani et Ali Belhadj, sont en résidence surveillée à Alger depuis le 13 sep-

tembre après avoir été détenus à la prison militaire de Blida (sud d'Alger) depuis juin 1991.

Le GIA précise qu'il a contribué à préparer le document final signé à Rome en demandant l'avis du président du FIS, Abassi Madani et Anwar Haddam, président de la délégation parlementaire du FIS à l'étranger.

Huit partis et organisations ont présenté vendredi à Rome une plateforme commune comprenant une série de conditions pour un retour graduel à la paix civile, au moment où les forces de sécurité mènent, depuis plus de trois mois, une offensive sans précédent contre les groupes armés.

Le texte réclame notamment la libération effective des chefs du FIS et de tous les prisonniers politiques avant l'ouverture de négociations.

Le 31 octobre, M. Zeroual avait accusé les deux chefs du FIS de continuer à encourager la violence. Il avait expliqué que Madani et Belhadj n'avaient pas observé, selon lui, un engagement à lancer un appel à la trêve après leur sortie de prison.

Les deux responsables du FIS avaient rejeté la responsabilité de la violence sur le pouvoir, et expliqué qu'ils devaient d'abord être libres de leurs mouvements et de réunir tous leurs cadres avant de se prononcer.

## BLOHM Campagne de salissage

SUITE DE LA PAGE 1

ncière imminente de «l'État provincial le plus interventionniste du monde industriel» et l'effondrement probable de ses leviers économiques, surtout Hydro-Québec. Outre le *Wall Street Journal*, la bible financière de la communauté financière étatsunienne, les pensées controversées de M. Blohm font fréquemment surface dans des publications telles que *The New York Times*, *The Boston Globe*, *The Washington Post*, *The Christian Science Monitor*, la revue économique *Fortune*, et le journal national mexicain *Excelsior*.

Et chaque fois que M. Blohm réussit à faire publier ses arguments, le corps diplomatique québécois se met en branle afin de livrer une riposte tout aussi cinglante que les dénégations de l'auteur. Ne se contentant pas de simples répliques écrites expédiées aux journaux en question, les représentants québécois s'attaquent sur plusieurs fronts à la crédibilité de M. Blohm.

Ce dernier, qui nourrit des liens avec le grand chef des Cris, M. Coon-Come, ainsi que le Parti réformiste, accuse ainsi les autorités québécoises de mener une campagne de salissage contre lui afin de le faire bâillonner. «Depuis quatre ans j'écris là-dessus et depuis quatre ans, ils essaient de convaincre le *Wall Street Journal* de ne plus me publier (...) Reed Scowen (l'ex-délégué général du Québec à New York) était en train de convaincre les journalistes du Canada anglais de ne plus me citer.»

À titre d'exemple, M. Blohm mentionne le cas du correspondant torontois du journal américain *The Christian Science Monitor*. Le lendemain du jour où il avait cité M. Blohm dans un article critique sur Hydro-Québec, le journaliste Mark Clayton confirme qu'il a reçu un appel téléphonique d'un représentant de la société d'État qui «questionnait la crédibilité de M. Blohm».

Une chronique de M. Blohm, parue le 5 août dernier dans le *Wall Street Journal*, est le sujet du plus récent conflit entre l'État québécois et son plus coriace critique. Dès la publication en page éditoriale de cet article, repris quatre jours plus tard par le *Globe and Mail* de Toronto, M. Scowen s'est évertué en vain à arracher une rétractation au prestigieux quotidien financier.

Ironie du sort, c'était celui qui vient de démissionner de son poste à New York en se disant incapable de défendre le projet souverainiste du gouvernement qui s'en est pris à cette chronique qui dénonçait les aspirations indépendantistes de l'État québécois.

Le thème de cette dernière chronique de M. Blohm, publiée en pleine campagne électorale provinciale, reste fidèle à celui que l'auteur véhicule depuis plusieurs années. En bref, M. Blohm soutient que les gouvernements québécois, autant libéraux que péquistes, subordonnent le développement économique de la province à leurs objectifs politiques, soit de voir s'accroître l'indépendance et les pouvoirs de l'État québécois. Afin d'y arriver, ils ont endetté la province, notamment en s'appuyant sur des mégaprojets hydroélectriques, à un tel point que le Québec se trouve maintenant au bord d'un précipice économique qui ne ferait que s'aggraver advenant la souveraineté.

Dans son article du 5 août, M. Blohm présente aux lecteurs américains un Québec, «qui a le taux d'endettement le plus élevé en Amérique du Nord» et «est responsable de la moitié du déficit sur la balance des paiements du Canada». D'après M. Blohm, ce «surendettement du gouvernement québécois fait en sorte que le maintien du *statu quo* économique, sans parler de l'indépendance, devient de plus en plus difficile (...) Et les détenteurs des obligations du Québec pourraient bientôt forcer un changement de cap».

Dans sa dernière missive, expédiée le 20 décembre, M. Scowen remet en question la crédibilité de l'auteur en suggérant que ce dernier n'est qu'un étudiant universitaire et non pas un «investment banker» tel que se décrit M. Blohm. Dans sa lettre au directeur du *Wall Street Journal*, Peter Kahn, M. Scowen affirme que la chronique de M. Blohm «contient plusieurs erreurs de fait» et atteste de «l'incompétence» de l'auteur.

Au bureau de la délégation générale du Québec à New York, on défend la démarche de M. Scowen. M.

Blohm «a une vision du Québec qui est fondée sur des erreurs de fait importantes, précise le directeur des communications, Jean-Marc Dessureault. Il était important à notre avis que ça soit corrigé.»

Nul ne s'étonnerait que libéraux autant que péquistes s'agissent en essayant de minimiser la portée des critiques de M. Blohm. Car la page éditoriale du *Wall Street Journal* est assidûment lue par tous les décideurs économiques et politiques des États-Unis et d'ailleurs. Ce qui y est écrit influence incontestablement les marchés boursier et obligataire. Si la réputation du Québec y est atteinte, l'appétit des investisseurs américains pour des obligations québécoises le sera aussi.

«Je soupçonne que la raison pour laquelle ils (les autorités québécoises) réagissent avec autant de vigueur est parce que M. Blohm a, en général, raison, tranche David Asman, responsable des chroniques de la page éditoriale du *Wall Street Journal*. Les gens qui réagissent le plus vigilement, avec des arguments *ad hominem* non fondés, sont ceux à qui on touche le plus profondément.»

M. Asman dit avoir rejeté les contre-arguments soulevés par M. Scowen dans sa réplique à l'article de M. Blohm, celle-ci étant «truffée d'erreurs statistiques fondamentales». Le rédacteur du *Wall Street Journal* qualifie M. Blohm de «l'un des meilleurs analystes financiers traitant du Québec qui existe. C'est un type très intelligent».

Le contentieux suscité par la plus récente chronique de M. Blohm est le quatrième en autant d'années impliquant le *Wall Street Journal* et cet auteur, d'une part, et les autorités québécoises, d'autre part. L'un de ses articles a même suscité un débat à l'Assemblée nationale en 1992. Et avant M. Scowen, c'était au tour de l'ancien ministre libéral John Ciaccia et Hydro-Québec de se plaindre aux rédacteurs du quotidien financier de l'espace qu'ils avaient accordé à M. Blohm.

Et chaque fois, les autorités du quotidien new-yorkais ont penché du côté de leur collaborateur. Pas pour des raisons politiques ou par opposition à la souveraineté du Québec, prétend David Asman.

«Le cœur du problème est Hydro-Québec. Hydro-Québec est une société d'État. Et nous, à la page éditoriale du *Wall Street Journal*, nous croyons de façon fondamentale que les industries étatiques sont, dans la plupart des cas — et sûrement dans le cas de Hydro-Québec — inefficaces et bureaucratiques. Que le Québec devienne ou non un pays indépendant, ses intérêts seraient mieux servis si Hydro-Québec était privatisée.»

Qui est Robert Blohm, cet Américain de 46 ans, membre du Parti libéral du Québec — au grand dam de ce dernier —, qui froisse tant les autorités québécoises?

Né au New Jersey, Blohm débarque à Montréal au milieu des années 70 pour poursuivre ses études de premier cycle à l'Université McGill. Il quitte cette institution en 1981, diplômé d'un MBA, et amorce une carrière dans le système bancaire canadien d'abord à Montréal, où il se marie avec une québécoise francophone, puis à Toronto.

Il devient «spécialiste» en matière de l'économie québécoise, œuvrant comme conseiller auprès des banques et investisseurs japonais qui s'intéressent aux obligations québécoises. Depuis quelques temps, il poursuit des études au niveau du doctorat à l'Université Columbia à New York tout en œuvrant comme «investment banker» à son propre compte.

M. Blohm est membre, avec Robert Kennedy Jr., du groupe qui a organisé une soirée bénéfice à New York en mars dernier afin d'aider les Cris dans leur opposition au projet Grande-Baleine d'Hydro-Québec.

À l'automne 1993, il était conférencier invité du Parti réformiste à Ottawa et a été ensuite chargé d'organiser une visite à New York du chef Preston Manning.

En 1993, M. Blohm a été engagé par un groupe d'actionnaires de Consolidated Edison Co. de New York qui s'opposait au contrat massif de 20 ans qu'avait cette entreprise avec Hydro-Québec. M. Blohm a mis de la pression sur les dirigeants de ConEd pour qu'ils justifient l'achat de cette énergie et prétend avoir joué un rôle important dans la décision de la compagnie new-yorkaise d'annuler ce contrat en avril 1994.

## DUFRESNE Lieu de création

SUITE DE LA PAGE 1

midi, grâce à Diane Dufresne, qui habite le quartier, et à son agent Robert Vinet. Diane Dufresne avait invité des amis à faire revivre la salle, avec le projet de lui redonner une place culturelle centrale dans le quartier.

Plusieurs personnes avaient reçu des invitations, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre, les médias s'y sont précipités, le maire Pierre Bourque, invité par Mme Dufresne, s'y est rendu, et puis les gens du quartier sont entrés eux aussi dans la vieille salle, un peu ébahis.

Il n'y avait pas vraiment d'éclairage, des toilettes de fortune étaient installées dans l'entrée, personne ne servait de petits fours, mais sous les plâtres décrépis et la peinture qui part en lambeaux c'est toute une vie qui renaissait.

Sur le vieux plancher de bois on se marchait joyeusement sur les pieds, des enfants et même des chiens se promenaient entre les quelques fauteuils encore dressés, et Diane Dufresne a chanté *Cendrillon au coton*, accompagnée par le seul piano électrique de Marie Bernard. Renée Claude y était aussi, accompagnée par André Gagnon, Françoise Faucher et sa fille Sophie ont récité de beaux textes, tout le monde a suspendu son souffle en admirant Jeannot Chiasson, un artiste de cirque qui pirouettait sur des grandes sangles montées sur la scène.

Le plus étonnant dans toute cette histoire, c'est que personne n'avait d'annonce particulière à faire, personne n'avait de communiqué de presse à distribuer, aucun projet structuré n'est à l'étude. «Le but de la journée, c'est de montrer que le théâtre existe, qu'il peut exister», de dire l'architecte Gérard McNichols-Tétreault, de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA). «Et nous voulons montrer comment ces anciens édifices publics peuvent générer de nouvelles choses».

Le théâtre Corona, 1400 places, a été construit en 1910. Sous le nom de théâtre Family, il présentait des pièces de théâtre, du vaudeville, du cinéma.

En 1922 il est racheté par United Amusements, un des grands exploitants de l'époque, qui en fait une salle de cinéma d'environ 1000 places, entièrement redécouverte par

Emmanuel Briffa, célèbre artiste qui a décoré des dizaines de ces grandes salles de cinéma de Montréal aujourd'hui disparues.

Le cinéma fermait ses portes quarante ans plus tard. Sa désuétude commence dans les années 60, et il y a cinq ans l'immeuble était acheté par la SIMPA pour la ville de Montréal.

Robert Vinet, de Gestion Son et Image, qui gère la carrière de plusieurs artistes et qui est associé à Mme Dufresne depuis longtemps, lorgne l'immeuble depuis deux ou trois ans.

Il a confié avoir proposé d'acheter l'immeuble, mais il projette maintenant d'en faire un lieu de création, particulièrement axé sur la création musicale. «On ne veut pas faire quelque chose qui exige plein de millions, dit-il. Nous pourrions rendre le bâtiment conforme aux règles de sécurité, et laisser les artistes et les gens du quartier prendre en charge son avenir».

L'électricité et la plomberie sont à refaire, des toilettes doivent être construites. La façade aurait besoin d'être remise à neuf. La structure du bâtiment serait très solide, quoique «quelques doutes», dit-il, subsistent en ce qui concerne la toiture.

Robert Vinet évalue à un million et demi de dollars les coûts d'une première remise en forme, pour une salle qui aurait une capacité de 950 sièges.

Et il évoque la possibilité que Diane Dufresne agisse comme directrice artistique du lieu.

Le maire de Montréal Pierre Bourque mettait les pieds dans la salle pour la première fois, et visiblement il a été séduit. Mais son bureau n'étudie encore aucun projet officiel.

«Le théâtre Corona c'est l'âme de ce quartier», déclare-t-il. Un quartier qui ne compte qu'un véritable lieu culturel officiel, la Maison de la culture Marie-Uguay. «Il faut faire revenir les familles ici, dit-il. Il y a plein d'anti-quières sur Notre-Dame, le Marché Atwater et le Canal Lachine sont tout près, pourquoi ne pas penser que ce redevienne un lieu où les gens sortent».

Le maire Bourque a donc donné son aval hier à tout projet «fait avec les gens et les ressources du milieu, basé sur la volonté et la créativité des gens».

## CONSULTER Travail sur le terrain

SUITE DE LA PAGE 1

gion, ce qui en fait 15, plus une pour les aînés, une autre pour les jeunes, et probablement une espèce de forum pour les autochtones, aura non seulement un secrétaire, qui veillera à la préparation du rapport de chaque commission, mais aussi un animateur professionnel.

Dans chaque région, le secrétariat national a embauché une personne spécialisée dans l'animation de groupes, qui aura bien entendu pour tâche d'animer les forums d'échanges. Mais qui devra aussi susciter la participation des citoyens à la démarche.

Car l'un des défis qui se pose à ces commissions, c'est de faire participer des citoyens moyens, qui ne font partie d'aucun réseau militant habituel ni ne sont partisans.

Selon M. Châtillon, «on n'aura pas accompli grand chose si on réunit seulement des partisans».

Donc, dans le cadre d'une «préparation en amont», chaque animateur professionnel va battre la campagne, notamment dans les communautés isolées, pendant deux ou trois semaines avant le début des audiences de la commission, pour inciter des gens à formuler ce qu'ils en pensent et à venir le dire et en débattre, ou même seulement écouter les réponses qui viendront à leurs questions. Ce travail sur le terrain va aussi permettre de recueillir de premiers commentaires qui serviront à préparer les forums, les audiences.

En outre, les médias locaux et Communication-Québec seront utilisés pour faire connaître, dans chaque région, l'itinéraire des commissions et inviter, en utilisant tout l'arsenal de persuasion de la publicité, les citoyens à «s'inscrire dans l'histoire du Québec», comme le disait le dépliant sur l'avant-projet de loi distribué avant Noël.

Enfin, un guide de participation de 24 pages, incluant les positions du PQ, du BQ et de l'ADQ, les trois partis qui participent aux commissions, sera distribué dans tous les foyers québécois avant la fin du mois. Ce guide expliquera de quelle manière les gens peuvent participer, fournir des adresses et des numéros de téléphone pour communiquer avec les commissions, et contiendra des commentaires explicatifs sur chacun des 17 articles de l'avant-projet de loi.

Sept jours par semaine, une ligne 800 est disponible.

Depuis le 17 décembre, le secrétariat a déjà reçu 12 000 appels. Le comité national des jeunes Québécois propose quant à lui d'ouvrir une adresse sur Internet, pour permettre à ceux qui naviguent sur l'autoroute électronique de participer à la discussion à leur façon.

La dimension plus formelle de la consultation, sera le fait des groupes constitués; partis politiques, chambres de commerce, municipalités, groupes de pression, qui vont présenter des mémoires aux commissaires. L'Action démocratique de Mario Dumont, autant que le PQ et le Bloc québécois, vont s'assurer que leurs partisans

s'expriment. Le chef libéral Daniel Johnson a encouragé lundi dernier les fédéralistes à participer sur une base individuelle aux consultations.

Autant durant les audiences que durant les forums, c'est au secrétaire de chaque commission régionale que reviendra la tâche de faire l'inventaire des points de vue exprimés, d'identifier les consensus et les divergences.

Début mars, chaque commission régionale publiera son rapport et la quinzaine de présidents se réunira au sommet pour dégager les consensus et présenter au premier ministre Jacques Parizeau un rapport final vers la mi-mars.

Ce rapport contiendrait des propositions de contenu pour le préambule du projet de loi (cette fameuse page blanche) la déclaration de souveraineté, des recommandations formelles d'amendements à l'avant-projet de loi et sans aucun doute des commentaires généraux. Par exemple, les présidents pourraient dire à M. Parizeau qu'ils ont perçu un sentiment largement partagé dans la population en faveur de l'article 1 («Le Québec est un pays souverain»), mais dans la mesure où on l'assure du maintien d'un lien avec le Canada.

Interrogés jeudi, lors d'une première réunion de travail, plusieurs présidents de commission ont jugé que l'attitude du gouvernement à l'égard d'éventuels changements au texte du projet de loi était plutôt ouverte.

Les commissions régionales commenceront leurs travaux dans la semaine du 6 février, pour les terminer le 26 février. Celles de Montréal et de Québec commenceront le 15 février pour clore l'exercice le 5 mars.

Gilles Châtillon est un vieux routier des consultations à grande échelle. Pendant sept ans, durant le règne de René Lévesque, il a participé à l'organisation de 52 sommets socio-économiques. En 1991, il avait présidé le Forum des jeunes de la Commission Bélanger-Campeau.

Son secrétariat est composé de fonctionnaires qui ont été libérés par leurs ministères respectifs pour la durée de l'exercice.

Quant aux commissaires, ils seront pour la plupart désignés au cours de la semaine. Tous les présidents sont nommés, sauf celui de Lanaudière. En majorité, ils ont un profil nationaliste. Mais ils proviennent de milieux divers et peu d'entre eux sont actifs en politique provinciale.

En outre, l'arc-en-ciel commence à s'illuminer d'autres couleurs que le bleu, avec les nominations par exemple de deux anciens membres de l'exécutif du Parti libéral du Québec à la présidence de Laval (Philippe Garceau, allieriste dissident du Parti libéral depuis 1992) et à la vice-présidence de la Montérégie (Diane Viau qui était encore vice-présidente du PLQ il y a un an), et d'un ancien président des jeunes libéraux fédéraux, Jean-François Simard, à la vice-présidence de la commission des jeunes.

## Les Chinois achètent une centrale nucléaire française pour 2 milliards \$ US

Pékin (AFP) — La commande par la Chine d'une centrale nucléaire à l'industrie française pour plus de 10 milliards de francs français (environ 2 milliards de dollars US), qui a été passée hier à Pékin, a été décrochée à l'arraché, après 48 heures d'intenses négociations, voire de marchandage des deux côtés.

«Les Chinois voulaient que nous fassions encore un effort supplémentaire sur les prix, nous aurions été prêts à le faire car nous voulions signer, mais nous les avons prévenus que cela aurait des conséquences sur les projets futurs», a-t-on déclaré de source française après la conclusion de l'accord qui porte sur la centrale de Daya Bay 2 (sud de la Chine), à quelques kilomètres de celle de Daya Bay 1, déjà construite par les Français.

En définitive, les Chinois ont obtenu une centrale nucléaire de deux tranches de 1000 MW chacune pour la somme de 18 milliards de FF (environ 3,6 milliards de dollars US — intérêts de remboursement compris), alors qu'en principe une tranche coûte environ 10 milliards de

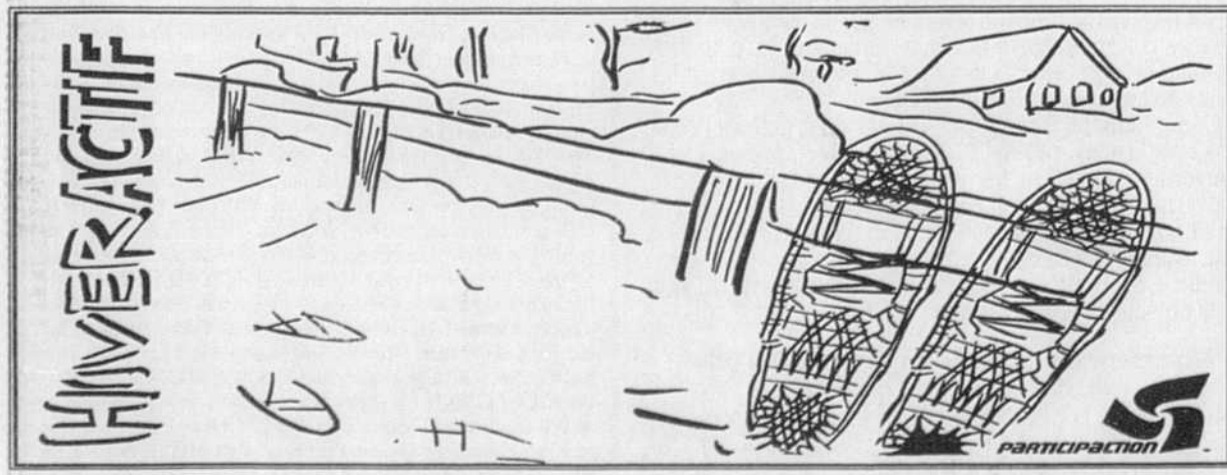
FF (environ 2 milliards de dollars), selon le constructeur français Framatome.

Sur ces 18 milliards de FF, environ 3 représentent le gros œuvre, effectué par des entreprises chinoises. Entre 10 et 11 milliards de FF reviendront aux entreprises françaises, soit Framatome, Gec-Alstom et EDF, alors que 4 milliards de FF représentent les intérêts.

Le financement est organisé en *pool* bancaire, mené par la BNP (Banque nationale de Paris), qui avait déjà été le chef de file de Daya Bay 1.

Enfin, les Chinois ne commenceront à rembourser le prêt accordé à un taux de 6,95 %, que dans 7 ans et cela pendant une durée de 15 ans. Le montant du crédit garanti par la COFACE (assurance pour les crédits à l'exportation) est de 15 milliards de FF (environ 2,83 milliards de dollars US).

Les Chinois ne vont verser qu'un acompte de 0,5 % à ce jour. 4,5 % supplémentaires seront versés en juillet lors de la signature du contrat définitif.



LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559